

11 UN  
NOV SIÈCLE APRÈS  
18 LIMOGES  
SE SOUVIENT

EXPOSITION



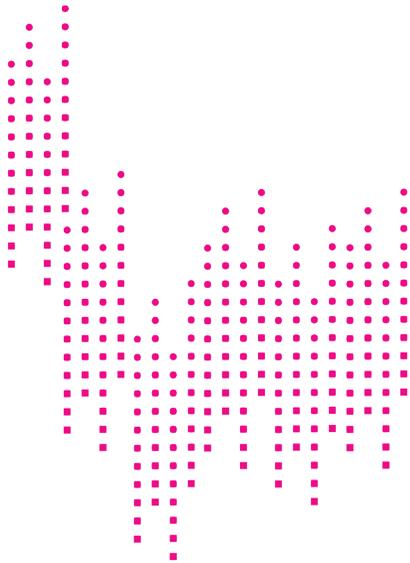
LIMOGES.FR



À l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre et de la commémoration du 11 novembre 1918, la Ville de Limoges a réalisé un mémorial place Jourdan, rappelant que ce conflit a coûté la vie à plus de 3000 soldats.

L'exposition *et si c'était plus qu'un souvenir* organisée à l'Hôtel de Ville durant un mois resitue le contexte vécu sur le front et la manière dont les habitants de Limoges ont été profondément impactés par ce traumatisme.

Cent ans plus tard, ce souvenir est ravivé et partagé pour rendre hommage à l'engagement et au sacrifice de ces soldats.



# SOMMAIRE

- 05** Discours de M. Émile Roger Lombertie, Maire de Limoges
- 07** Présentation de l'exposition *1918-2018, et si c'était plus qu'un souvenir*
- 08** *1918-2018, et si c'était plus qu'un souvenir*
- 08** La guerre en images
- 13** Cimetière de Louyat
- 17** Hommage aux soldats limougeauds morts pour la France
- 18** Du monument aux morts place Jourdan à la stèle contemporaine
- 19** 3 009 limougeauds morts pour la France
- 20** La guerre à l'arrière, blessés, réfugiés et prisonniers le fonds Paul Colmar
- 27** Un artiste limougeaud dans la guerre
- 29** Œuvres d'après-guerre, Jean Virolle, (1890-1948)
- 31** Synthèses (français, anglais, allemand) de l'exposition *1918-2018, et si c'était plus qu'un souvenir*
- 34** Remerciements

# DISCOURS DE M. ÉMILE ROGER LOMBERTIE MAIRE DE LIMOGES À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

À LIMOGES, PLACE JOURDAN,  
LE 11/11/2018

Dans quelques minutes, les cloches de la ville, du département, du pays retentiront. Elles nous annonceront la fin de la grande guerre. Leur timbre résonnera dans le cœur de chaque français, en imprimant dans leur mémoire, le son inoubliable, de la paix recouvrée. C'est le son qu'ont entendu nos aïeux, il y a 100 ans, un siècle : à la onzième heure du onzième jour du onzième mois, l'armistice était signé.

Ce n'est pas une page qui se tourne, alors, mais un livre qui s'ouvre avec de nombreux chapitres, dont celui du souvenir. Aujourd'hui Ami, souviens-toi !

Souviens-toi, mais pas seulement. Aujourd'hui, regarde plus précisément, écoute plus attentivement, ressens plus intensément. Car c'est à toi, Ami, de donner à notre monument aux morts, tout le sens qu'il n'avait jamais eu. Aujourd'hui l'éloge de la paix voulu en 1932, s'enracine dans le jardin des souvenirs et de la reconnaissance à tous ceux, de Limoges, qui sont morts pour elle. Point de déni, point d'opposition, mais la simple acceptation de notre humanité et de ses limites et contraintes. L'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire nous rappelle que l'homme est grégaire, qu'il vit sur un territoire avec lequel il fait corps. Ce territoire fait partie de son identité, s'intègre à sa culture et en devient une part importante. De tous temps les groupes humains se sont liés pour défendre l'un et l'autre. Sans armée pour dé-

fendre l'espace commun point d'état de droit, point de libertés, point de relations stables avec les autres états. Deux présidents français, dans l'histoire récente, l'avaient particulièrement compris, eux qui avaient vécu les deux grandes guerres du XX<sup>e</sup> siècle : Charles de Gaulle et François Mitterrand. Regardons autour de nous, sur notre planète, partout des guerres et des affrontements. Regardons nous, ici, aujourd'hui : avons-nous conscience d'être dans un pays en guerre contre le terrorisme ?

Ils se prénommaient Jean, Martial, Antoine, Pierre, André, Baptiste, René, Adrien... Avec leurs frères d'armes, ils partirent en ce mois d'août 1914, joyeux, pour reprendre l'Alsace et la Lorraine. Dans leurs rangs, nombreux étaient ceux qui croyaient que la rencontre avec leurs frères allemands se terminerait par une alliance pacifique. La violence de l'attaque ne leur en laissa pas le temps. J'ai eu la chance, enfant puis adolescent d'écouter et d'entendre leurs récits : la Marne, La Somme, Verdun, la Côte du Poivre, l'Italie et la Piave, les Dardanelles. Que ce soit mes deux grands-pères Pierre l'Artilleur, Jean le Corps Franc, mes grands oncles Louis et François le Gazé, tous avaient eu de nombreuses distinctions pour fait d'arme et bravoure. Ils étaient majoritairement paysans et ouvriers et voulaient défendre leur Pays, leur

patrie, celle de la République ou ils désiraient vivre libres, égaux en droit et en pleine fraternité. C'est cet idéal, celui issu de Valmy qui leur fit surmonter l'horreur. N'oublions jamais leur abnégation, leurs souffrances, leur courage pour affronter la peur de la mort, leur résilience pour surmonter les visions du terrible quotidien et continuer à espérer.

100 ans, c'est long, c'est loin. Tellement, que l'éloignement chronologique de cette guerre et la disparition de nos derniers « poilus », pouvaient expliquer, sans doute, la banalisation de notre monument, auquel nous ne prêtions que peu d'attention tant il faisait partie de notre cadre quotidien. Alors aujourd'hui, Limoges a décidé, de le faire renaître, de la manière la plus symbolique possible, dans notre champ visuel, dans notre champ affectif, dans notre champ mémoriel. Il doit nous permettre de mesurer la distance qui nous sépare d'un patriotisme sincère qui reposait alors sur le mythe d'une guerre toujours *glorieuse*. Certes, la laideur et la tragédie de la guerre n'a pas été occultée, comme en témoignent les symboles et les scènes exprimant d'abord le deuil et l'infinie tristesse de la mort d'une génération d'hommes jeunes. Mais les symboles veulent aussi donner le sens, du plus noble don, que nos aînés ont pu faire à la patrie : le sacrifice de leur vie. La construction de notre Nation s'est longtemps appuyée sur le mythe de la guerre qui révélait alors les plus

hautes vertus civiques : le courage et le don de soi *pro patria*.

C'est aussi le symbole parallèle d'une restitution de la voix d'une génération qui a souffert comme peu d'autres avant elle, et qui nous interroge encore aujourd'hui sur le sens de la vie, sur la conception de la patrie, et sur un avenir qu'elle espérait définitivement débarrassé de l'horreur de la guerre.

Ce nouveau monument ambitionne fièrement, de permettre à chacun et chacune, une relecture d'un langage, qui est peut-être pour certains d'un autre temps, mais qui touche invariablement à notre humanité et à l'examen de notre mémoire nationale. Voilà pourquoi je souhaite donner la couleur et la dimension de la réconciliation à notre monument aux morts.

RÉCONCILIATION entre la recherche de la vérité et le poids de l'histoire. Réconciliation entre la défense de notre culture, de notre territoire, de notre République qui peut passer par la guerre et l'amour de la paix.

RÉCONCILIATION entre les quatre champs de la mémoire : celui de la guerre patriotique, celui de la sacralisation de la mort, celui de la régénération de la patrie et enfin celui du pacifisme. Combattre, mourir, renaître et vivre en paix.

RÉCONCILIATION entre la mémoire d'une ville et l'honneur des familles. 3 009 noms sont désormais gravés dans le marbre. Depuis ce matin, leurs noms ont résonné dans les rues de Limoges. Pour chacun d'entre eux, une voix rappelait qu'ils sont **MORTS POUR LA FRANCE**. Écoute ces noms, Ami, ils sont si nombreux qu'ils forment un régiment et tant qu'ils seront dans notre mé-

moire ils formeront : **LE RÉGIMENT DES IMMORTELS !**

Ami, voici donc notre monument portant sur la parure de marbre sa liste tragique, pour rendre hommage aux enfants de Limoges morts pour la France. Certes, nous avons toujours compris combien nous devons à ceux qui moururent pour que nous vivions libres. Mais aujourd'hui, avec ces noms, du séjour des braves, où ils jouissent d'une gloire immortelle et d'une paix éternelle, nos morts contemplent avec satisfaction, nos marques de reconnaissance. Leurs descendants portent aujourd'hui avec fierté cette mémoire et nous les regardons avec respect.

Il est quelquefois des esprits égarés qui proclament qu'il faut pour éviter le retour d'un tel fléau, jeter l'oubli sur toutes les victimes des grandes tourmentes. Je ne suis pas de ceux-là, bien au contraire. Le médecin que je suis sait parfaitement qu'on ne peut vaincre une maladie sans en connaître toutes ses conséquences. Bien sûr, il faut détester la guerre de toute notre âme, mais nous devons aimer ceux qui l'on faite pour nous offrir la Paix.

Et si nous n'avions pas gravé leurs noms :

- Que devraient-ils penser, Eux, qui acceptèrent dans un magnifique renoncement la souffrance et la mort sans fixer de salaire ?

- Que devraient-ils penser, Eux, qui s'unissaient dans la douleur et dans leur sang et même dans la tombe pour le triomphe d'une France plus belle ?

- Que devraient-ils penser, Eux, qui furent si violents dans l'accomplissement de leur devoir pour sauvegarder l'œuvre entreprise par ceux

tombés devant eux ?

- Que devraient-ils penser, Eux, qui sont tombés avec au cœur l'espoir que leur sang serait le dernier versé pour que la France et le Monde ne connaissent plus d'aurore sanglante ?

N'oublions jamais que nous sommes les fruits de la moisson qui a germé de ces sillons d'un sang généreusement versé.

100 ans après, nous n'en sommes plus à l'examen de conscience mais lorsqu'on a le courage de parler, Ami, il faut dire la vérité : *Que l'honneur soit rendu à nos enfants de Limoges*. Nous devons être en leur nom les ouvriers laborieux de la Paix. C'est ce que nous dit le serment de Paix de Verdun prononcé le 11 novembre 1936 à Douaumont à l'occasion du rassemblement international des Anciens combattants :

*Parce que ceux qui reposent ici et ailleurs ne sont entrés dans la Paix des morts que pour fonder la Paix des vivants ;*

*Et parce qu'il nous serait sacrilège d'admettre désormais ce que les morts ont détesté ;*

*La Paix, que nous devons à leur sacrifice, nous jurons de la sauvegarder et de la vouloir.*

1940 la France défaite est envahie, parce qu'elle n'avait pas su regarder ce qui se passait autour d'elle et se préparer à se défendre.

Rendons hommages à nos soldats et nos forces armées qui au péril de leur vie mènent des combats pour que nous restions libres.

Un soir lorsque j'avais 18 ans, mon grand-père Jean me dit : *j'ai fait la guerre aux boches de 1914 à 1918, ils nous ont envahis en 1940, mais maintenant nous devons consolider la paix et travailler avec les Allemands pour construire une Europe Forte.*

# PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION « 1918-2018, ET SI C'ÉTAIT PLUS QU'UN SOUVENIR »

PAR RÉMY VIROULAUD, ADJOINT AU MAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS, HÔTEL DE VILLE 26/10/2018

La Grande Guerre de 14 fut un combat et un très grand traumatisme dont les traces sont encore visibles aujourd'hui à Limoges. Elles font partie de son histoire. C'est ce que cette exposition essaie de montrer pour partager la connaissance sur cette période.

Après que la liste des 3 009 soldats Morts pour la France de Limoges ait été établie puis diffusée sur internet, on a pu constater combien cet événement était présent dans les familles. Mais il fallait pour cela approfondir le sujet, permettre l'échange 100 ans plus tard en resituant cette mémoire dans son contexte.

C'est ce que les archives municipales ont proposé de faire : construire une réflexion qui montre la transformation à l'œuvre entre la mobilisation de 1914 (tout un pays rassemblé dans ce qui apparaissait alors comme un combat juste « pour la culture et la civilisation ») et l'armistice de 1918 qui vient clore plus de 4 années de guerre dans un pays dévasté avec une population saignée à blanc.

Il était donc important en cette année de centenaire d'évoquer ce que fut cet effort de guerre et le sacrifice des vies (plus de 3 000 soldats) comme de mesurer l'impact sur plusieurs générations pour les familles. Pour cela, les archives municipales se sont appuyées sur un ensemble de sources historiques : archives, photographies, objets, témoignages, reportages sur les lieux dans lesquels s'est déroulé cet événement ; à Limoges c'est le cimetière de Louyat

ou le Centre de réadaptation professionnelle Féret-du-Longbois.

Oui cette réalité peut être difficile à regarder : les archives du service historique des armées témoignent de la dureté et de l'âpreté des combats sur le front qui ont broyé et réduit les vies humaines ;

Oui cette réalité est douloureuse pour les familles limougeaudes comme le montre le fonds Paul Colmar, les photographies des salles d'opération et de convalescence aménagées dans les hôpitaux temporaires de Limoges à savoir les écoles normales d'instituteurs et institutrices, les établissements scolaires, les manufactures à l'arrêt réinvesties.

Les archives municipales ont aussi réservé une place particulière à l'artiste limougeaud Jean Virolle qui fut, après la guerre, professeur à l'école des Arts Décoratifs. Elles ont ouvert la réflexion sur les ressources créatives qui ont permis aux soldats de prendre de la distance et ne pas perdre leur identité, ce qui leur a permis de tenir et de parler à leur manière de « leur guerre ». Cet artiste a produit des œuvres réalistes, sensibles, provocantes, violentes comme le fut le traumatisme. Jean Virolle comme beaucoup d'autres soldats a en effet été durablement marqué par l'expérience de la guerre.

Vous noterez que la présentation des œuvres de Jean Virolle a lieu sur deux sites : ici, ce sont les œuvres faites durant la guerre ; aux archives municipales, 1 place des Jacobins, les

œuvres produites après la guerre.

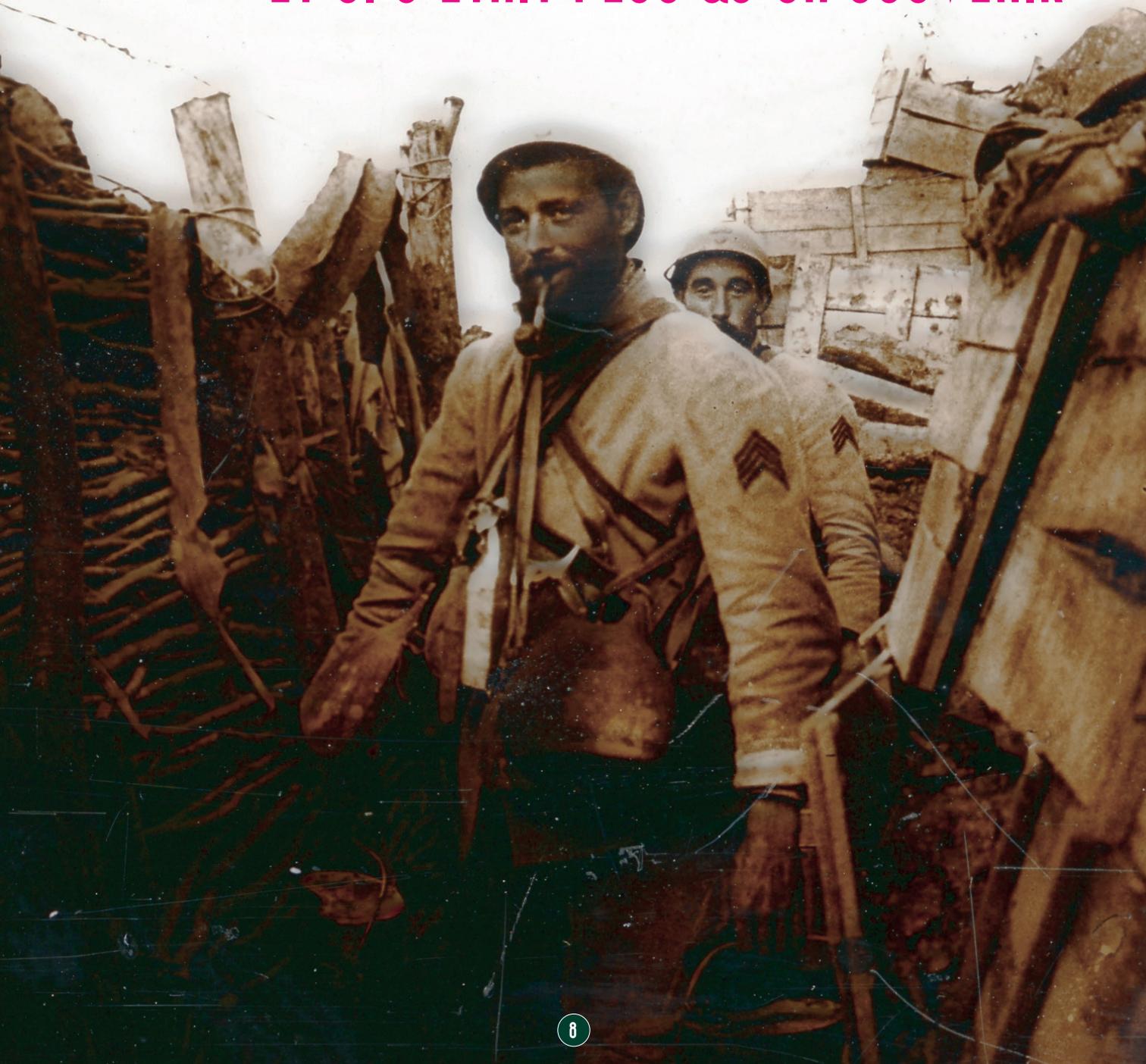
Enfin, une place importante est faite dans cette exposition aux 3 009 soldats Morts pour Limoges et à leurs familles, à la manière dont ces derniers dans des conditions souvent complexes de transfert et transport de corps, inhumations et exhumations, ont retrouvé le sol natal, la tombe familiale. Frappées par le deuil, les familles leur ont adressé de nombreux messages et signes d'attachement par delà la mort qui les a saisis.

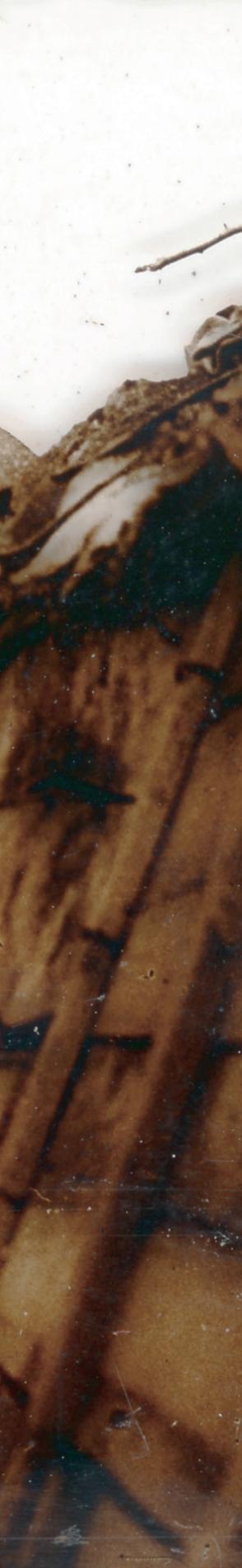
Rendre hommage à ces derniers, lire et écouter la longue liste de leurs noms, se souvenir de l'ensemble des régiments constituant le 12<sup>e</sup> corps d'armée (infanterie, artillerie, génie et services), c'est leur rendre leur juste place. Les noms de ces hommes morts au combat seront d'ailleurs égrenés lors de la cérémonie du 11 novembre au matin place Jourdan, à 10 h 30, cérémonie à laquelle vous êtes conviés.

Dans le cadre du programme *cent ans plus tard, Limoges se souvient*, vous êtes également invités à l'après-midi de conférences du samedi 10 novembre après-midi de 14h à 18h à la Bfm avec Michel Kienner et Pascal Plas, conférenciers, sur le thème *vivre la paix, vivre l'après* et aux visites guidées du cimetière de Louyat et du mémorial Jourdan, place Jourdan les dimanches 11 et 25 novembre après-midi.

# 1918-2018

ET SI C'ÉTAIT PLUS QU'UN SOUVENIR





Soldats dans les tranchées

Plaque de verre - Photo stéréoscopique

© Archives municipales - Ville de Limoges

*L'ennemi [...] bombarde avec intensité les lignes et les boyaux d'évacuation. Sous les rafales ininterrompues de fusants, les compagnies se croisent, s'entrecroisent, se hâtent, se bousculent dans l'eau et la boue jusqu'à la ceinture.*

*Honoré-Jean Champcommunal*

La guerre de 1914-1918 a profondément impacté la vie des populations, la structuration des familles et interrogé le sens de cet engagement. Au terme du conflit, un profond traumatisme s'est produit.

Cent ans plus tard, la mémoire construite autour de l'évènement est interrogée.

À Limoges, la réalisation de la stèle contemporaine des 3 009 Morts pour la France s'inscrit dans la démarche commémorative amorcée dès la fin de la Grande Guerre.

Qui étaient ces soldats dont le nom figure à présent sur l'espace public ? Que rappeler de ce moment historique ? Son impact s'est avéré profond et durable.

L'iconographie de guerre avec les photographies, cartes postales, dessins, gravures, affiches, écrits, rend compte de l'épreuve vécue par les combattants projetés sur les lignes de front alors qu'à l'arrière, les familles réorganisent seules leur quotidien et éprouvent le lien qui les unit aux soldats.

À la fin de la guerre, chacun doit se repositionner dans la diversité de chaque situation, entre l'enthousiasme des retours, la tristesse et la douleur du deuil, l'amertume et la nécessité de la reconstruction. C'est alors que se confrontent les différents regards sur l'évènement.

# LA GUERRE EN IMAGES

## LE REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU SERVICE HISTORIQUE DES ARMÉES



▲  
*Alerte aux gaz*

Plaqué de verre - Photo stéréoscopique

© Archives municipales - Ville de Limoges

En 1915, le ministère des Armées met en place un service photographique en collaboration avec le ministère des Beaux-Arts. Il couvre le conflit à des fins stratégiques et documentaires pour produire et contrôler ce qui est ensuite diffusé dans la presse, dans un but de propagande.

Des photographes professionnels sont mobilisés avec une production de grande qualité technique et artistique. Les photographies sur plaques de verre sont composées de deux prises de vues avec quelques différences dans l'angle de départ qui donnent une impression de relief.

Si elles répondent à une commande et à une mise en scène qui est à décoder, ces images apportent des informations précieuses : clichés pris sur les lieux du conflit, peu après les attaques avec des scènes reconstituées, directement inspirées du réel. Publiées en partie dans la presse, elles ont permis à l'arrière de mesurer les évolutions sur le front et de prendre conscience des événements.

Les thématiques traitées représentent principalement des scènes de combat depuis les tranchées, des villes détruites, des champs de bataille bouleversés dans lesquels le végétal a disparu, des armements explosés, des corps et des animaux broyés dont le regard encore aujourd'hui est difficilement soutenable.

Des boyaux de tranchées sont devenus l'habitat des hommes et des cibles pour l'adversaire. Images chocs impressionnantes en regard des dessins d'artistes qui sont plus distanciés.

On y voit aussi des scènes de guerre à l'échelle de l'Europe, des personnalités politiques et militaires, des prisonniers allemands et des défilés dans les territoires reconquis. C'est une guerre totale où se succèdent les moments de tourmente, d'atrocité comme d'accalmie.

Quartier de l'hôtel de ville de  
Chateau-Thierry (Aisne O2)

Photo stéréoscopique - STL © Col. F. Oudot





◀  
*Conséquence d'une explosion*  
Photo stéréoscopique - STL © Col. F. Oudot

*Soldats dans les tranchées :  
Déplacement d'un canon pendant  
l'avancée en Belgique, 1918*  
Plaqué de verre - Photo stéréoscopique  
© Archives municipales - Ville de Limoges



# CIMETIÈRE DE LOUYAT

## LES SÉPULTURES DES SOLDATS LIMOUGEAUDS MORTS POUR LA FRANCE

Cimetière de Louyat - Limoges

© Thierry Laporte - Ville de Limoges

Dans le cadre de l'inscription des noms des soldats morts pour la France, les archives municipales ont entrepris le repérage d'un certain nombre de tombes dans le cimetière de Louyat, lieu de sépultures de soldats limougeauds morts au combat.

Le cimetière où les morts *reposent* (du grec signifiant *lieu pour dormir, dortoir*) est, à l'inverse du champ de bataille, un endroit calme et pacifié. Les familles peuvent ici inscrire leurs morts dans leur filiation. Alors qu'ils ont été, pour la plupart, enterrés près des lieux de combat, les soldats retrouvent alors une place dans leur famille et dans la société civile, parfois même un visage grâce aux plaques émaillées.

Inspiration de créateurs et d'artistes, certaines tombes sont monumentales. Elles sont faites de différents matériaux (porcelaine, fonte émaillée, granite, quartz, calcaire...).

Dans sa conception, la tombe suit la tradition familiale, depuis la plus simple (terre nue avec croix, caveau), jusqu'à la chapelle, écrin dans lequel la famille pourra instaurer une relation privilégiée avec le défunt (chaises, autels, écrits...). C'est pour les familles, l'occasion d'exprimer l'amour filial, fraternel ou conjugal. Les tombes se font alors porteuses de messages envers les défunts ; elles s'adressent aussi au public qui fréquente le cimetière : dédicaces, expressions poétiques et allégoriques, fierté du sacrifice, chagrin, tristesse, mentions religieuses... Lien qui se tisse au-delà de la mort et qui permet aux proches du défunt de le côtoyer, de se retrouver autour de lui et de sa mémoire. Le cimetière sera lieu de recueillement comme lieu de fréquentation des familles touchées par la guerre.

À partir du repérage des tombes, les archives municipales, en collaboration avec le service de la conservation du cimetière de Louyat, ont réalisé des photographies croisées avec des documents d'archives dont le livre d'or de l'ancienne école d'enseignement secondaire libre Montalembert de Limoges. Ceci a permis de nourrir la biographie de certains défunts.







◀ Cimetière de Louyat - Limoges

© Thierry Laporte - Ville de Limoges

*Je n'ose vous le dire,  
mais je dois vous pré-  
venir, nous sommes  
en vue d'une grande  
attaque qui sera faite  
lorsque vous recevrez  
ma lettre. Je ne  
pourrai vous écrire  
encore, et je crois  
bien que cette fois  
va mettre fin à mon  
existence, ma foi tant  
pis, je n'y vais pas en  
lâche.*

*Le sergent Jean Fricaud sera tué le même  
jour (24 septembre 1915) par éclat d'obus à  
Saint-Thomas (Marne)*

Cimetière de Louyat - Limoges

© Thierry Laporte - Ville de Limoges



Cimetière de Louyat - Limoges

© Thierry Laporte - Ville de Limoges

# HOMMAGE AUX SOLDATS LIMOUGEAUX

Monument aux morts - Limoges

Carte postale

© Fonds Paul Colmar

## MORTS POUR LA FRANCE



Cent ans après l'évènement, la volonté de la Ville et de son maire Emile Roger Lombertie est de réaliser un mémorial comportant la liste des soldats de Limoges Morts pour la France qui en a constitué la première étape. Hommage légitime à tous ceux qui ont inscrit leur histoire individuelle dans celle de la commune de Limoges et de l'histoire nationale au cours de la Grande Guerre.

Après deux ans de collecte, de croisements et de vérifications, cet ensemble permet de rendre compte aux familles et au grand public de ce qui fut à la fois un engagement et un sacrifice et dont les impacts sur l'histoire et le développement de la ville furent considérables.

Suite aux travaux réalisés, on connaît à présent le patronyme, les prénoms, les dates, lieux de naissance et de décès de chaque soldat, le régiment et le matricule, les circonstances du décès. Restituer le nom de chaque soldat décédé, communiquer son identité, vise à reconnaître ce volet important du devoir de mémoire.

L'ensemble de la liste a fait l'objet d'une exploitation statistique qui permet de mieux connaître l'effort de guerre réalisé pour Limoges : effort humain, mobilisation stratégique des hommes sur les différents fronts, coups de boutoir que représentèrent les pertes humaines au fil du déroulement. Elle informe de la réalité sociale que fut la cohabitation des troupes durant 4 ans et demi sur les zones de combat, des décès sur le front comme à l'arrière lors du dernier retour de blessés dans les hôpitaux. Outre la mesure de ce qu'a représenté le soutien des familles et des communes aux soldats, transparait la douloureuse charge qui leur fut impartie : identifier leurs défunts, faire procéder aux inhumations, rechercher les morts et les disparus.

# DU MONUMENT AUX MORTS PLACE JOURDAN

## À LA STÈLE CONTEMPORAINE

Monument aux morts - Limoges

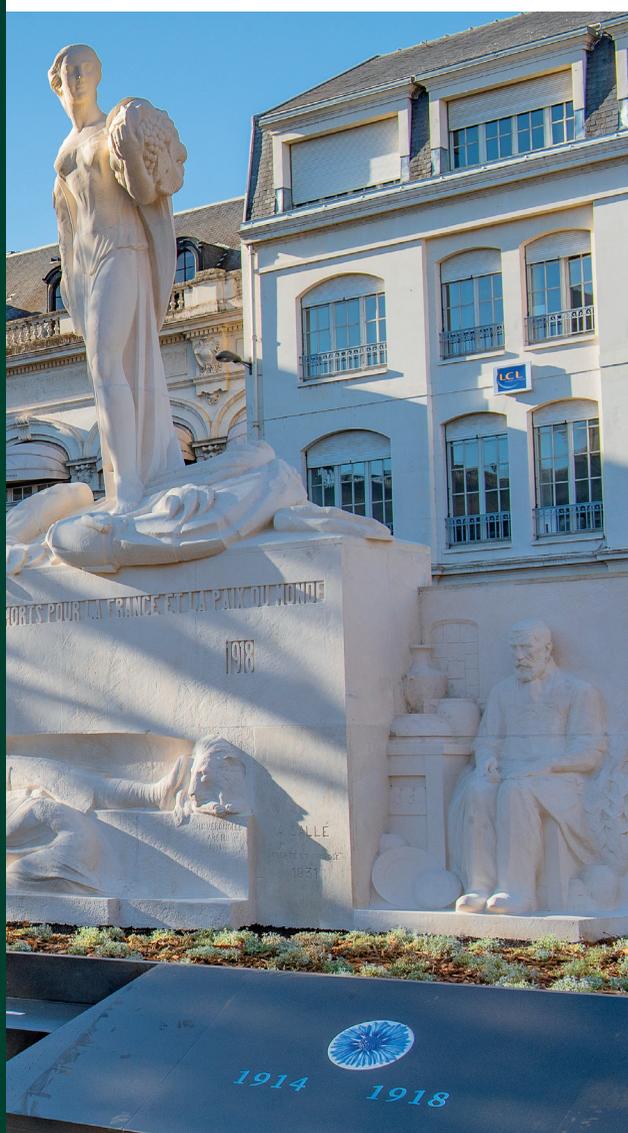
© Thierry Laporte - Ville de Limoges

Le monument aux morts 1914-1918 est l'œuvre d'André Augustin Salle, sculpteur né à Paris, détenteur du prix de Rome, en association avec l'architecte limougeaud, Henri Vergnolles mobilisé en 1914-1918. En 1931, le monument commémoratif fut érigé square Stalingrad. La municipalité ne fit volontairement figurer aucun nom, en lien avec le rejet de la guerre et la vague pacifiste qui suivit l'événement. Le contexte de l'époque tant national que local lié au traumatisme et au deuil national nous éclaire sur les raisons de cette absence. Seule l'inscription suivante fut apposée : *Aux enfants de Limoges morts pour la France et la paix du monde.* à l'occasion de la construction de l'Opéra et du réaménagement du quartier, le monument fut déplacé en 1960 et transféré place Jourdan.

L'ensemble monumental en granite et craie est composé de différentes statuaires : soldat gisant avec une femme se tenant à ses côtés, dragon en haut du monument au pied de la statue qui le surplombe, de part et d'autre deux ouvriers représentant les industries de la chaussure et de la porcelaine relancées.

La liste des soldats présente sur l'écritoire en granite noir qui entoure le monument aux morts, indique le nom, le premier prénom de l'état civil et, en cas d'homonymie, le second prénom, si nécessaire la date de naissance. La face avant est de part et d'autre ornée d'un bleuet en porcelaine, réalisé par Bernardaud.

Cent ans après le conflit, la Ville de Limoges décide de réaliser une stèle contemporaine à partir de la liste des soldats qui a été établie. *Nommer les noms a une signification profonde qui est de les rendre présents parmi les vivants, d'assurer leur mémoire et de reconnaître leur place.* (Jacques le Goff, Michel Lauwers : *La Mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge*, 1997).





# LA GUERRE À L'ARRIÈRE

## BLESSÉS, RÉFUGIÉS ET PRISONNIERS LE FONDS PAUL COLMAR

Départ de soldats vers la frontière le 14 août 1914

Carte postale, Sauvadet

© Fonds Paul Colmar



Issu de la photothèque Paul Colmar, journaliste, photographe de presse régionale et collectionneur à Limoges, le Fonds composé de plus de 200 photographies et cartes postales rend compte de la mobilisation à Limoges, du départ des soldats, des mouvements de troupes et de réfugiés comme du soutien apporté par l'arrière.

Les scènes d'accueil des soldats dans les hôpitaux outre leur aspect documentaire, sont émouvantes. Soignés dans les structures de santé (clinique Chénieux, hôpital militaire de Fontauray...) les combattants sont entourés de leurs infirmières, médecins et soignants.

Une cinquantaine d'établissements publics et privés sont réquisitionnés et aménagés temporairement pour l'accueil de blessés : cirque-théâtre, institution Beaupeyrat, pensionnat Jeanne-d'Arc, écoles normales d'instituteurs et institutrices, séminaire Boulevard des Petits-Carmes, couvent du Bon Pasteur, lycée d'Alembert (...).

Les usines à l'arrêt sont réinvesties telle Havilland au Mas-Loubier et il est aussi fait appel aux particuliers. Pour ces hommes, gravement atteints par le traumatisme et revenant du front, des remises de diplômes et de médailles ont lieu à l'hôpital et sur les places publiques.

Les soldats anglais sont pris en charge à l'hôpital de la caserne Jourdan, les soldats américains dans des installations aménagées au Champ-de-Juillet. Les prisonniers allemands sont installés à la caserne Beaupuy et au Mas-Éloi transformé en hôpital. Une centaine d'entre eux y décéderont et seront inhumés au cimetière de Chaptelat.

Les familles et la population restante participent à l'activité économique, apportent des secours, sont confrontés au deuil. Elles sont au cœur du lien avec les combattants par l'échange qui s'organise grâce à l'envoi de colis et de cartes postales.

Prise d'armes du 78<sup>e</sup> RI,  
le 19 août 1914 - caserne de la Visitation

Carte postale © Fonds Paul Colmar



*Le 63<sup>e</sup> RI avait en partant, soulevé un enthousiasme indescriptible. Le beau régiment défila avenue de la gare ; tous les hommes jeunes, bien entraînés, vêtus de neuf [...]. La foule faisait cortège. Les fronts se découvraient avec émotion, les mouchoirs – certains trempés de larmes – s'agitaient, pas une note discordante.*

*Honoré-Jean Champcommunal*

Passage de troupes hindoues  
Gare des Bénédictins

Carte postale

© Fonds Paul Colmar



GUERRE de 1914  
3 - Passage des Troupes Hindoues  
Édit. du Courrier du Centre - Limoges



◀  
Photo de la femme endeuillée

Photographie

© Fonds Paul Colmar

# LA GUERRE À L'ARRIÈRE

## BLESSÉS, RÉFUGIÉS ET PRISONNIERS

## LE FONDS PAUL COLMAR

Retour des troupes limousines,  
17 août 1919 - place Jourdan

Photographie

© Fonds Paul Colmar



En 1914 Limoges compte 90 000 habitants dans un département à la démographie stagnante. Vidée d'une grande partie de ses hommes, la ville subit le choc de l'entrée en guerre : des usines ferment, des chômeurs, femmes et enfants sont dénués de ressources. La municipalité s'engage à distribuer une soupe populaire.

En août 1914, les généraux relevés de leur commandement par Joffre, sont assignés à résidence.

La physionomie de la ville change par la venue de nombreux réfugiés belges ainsi que ceux venant des départements de la zone aux armées et de la région parisienne. Il s'y ajoute le transfert des 900 agents du service des Postes de la Somme. En octobre 1914, ils sont dans leur ensemble estimés à 100 000 personnes par le maire Léon Betoulle.

On compte aussi l'installation du siège de la 1<sup>re</sup> région militaire domicilié ordinairement à Lille, avec hébergement des hommes mobilisables.

À la fin de la guerre, Limoges exprime l'allégresse du retour des régiments. Des cérémonies et des fêtes ont lieu jusqu'en 1919. Des défilés en vagues humaines s'organisent mêlant les troupes et la population depuis la gare jusque vers les places centrales décorées (champ de Foire, place Jourdan, Denis-Dussoubs ...) et à l'hôtel de ville. En 1919, des remerciements appuyés sont adressés au maire Léon Betoulle par les troupes américaines : John Pershing, commandant en chef des forces expéditionnaires, William E.Hoy, lieutenant colonel ; la directrice de l'hôpital américain pour enfants à Limoges, avec don de la Croix Rouge américaine.

Dès 1915, l'œuvre départementale d'assistance aux invalides et mutilés de guerre ouvre un centre de rééducation professionnelle. Entre décembre 1915 et juin 1920, ce sont 1 082 mutilés de guerre qui seront accueillis dans l'école. Elle prendra le nom de Ferret-du-Longbois (1860-1921), ancien président de la commission de rééducation de l'Office National des mutilés.



Société de  
 gymnastique de  
 l'hôpital militaire  
 n°11, Séminaire - bd  
 des Petits-Carmes

Carte postale, Jové  
 © Fonds Paul Colmar

Photothèque  
 Paul COLMAR



Salle d'opération  
 de l'hôpital  
 militaire n°4,  
 janv. 1915

Photographie  
 © Fonds Paul Colmar

Photothèque  
 Paul COLMAR

*Je souffre peu de  
ma blessure ; aussi  
je peux regarder  
avec compassion se  
promener autour  
de l'hôpital, les  
nombreux blessés  
de toutes sortes qui  
se croisent dans les  
allées ombragées de  
platanes de la vaste  
cour entourée de  
jardins aux arbres en  
fleurs.*

*Honoré-Jean Champcommunal*

Retour des troupes  
limousines, 17 août  
1919 - place du  
Champ-de-foire

Carte postale, Jové

© Fonds Paul Colmar





63<sup>e</sup> RI - Fêtes pour le retour du régiment devant l'hôtel de ville, 14 sept. 1919  
 Carte postale, Sauvadet  
 © Fonds Paul Colmar

18 - fêtes du 63<sup>e</sup> - 14 Sept.  
 Hôtel-de-Ville. Des jeunes filles jettent des fleurs au passage des troupes



Léon Betoulle devant l'hôtel de ville, au retour du 63<sup>e</sup> RI, 14 sept. 1919

Photographie  
 © Fonds Paul Colmar

# UN ARTISTE LIMOUGEAUD DANS LA GUERRE

**JEAN VIROLLE, (1890-1948)**

Croquis de Jean Virolle

© Service Hist. Bibliothèque - Ministère des Armées



Jean Virolle, soldat de 1914 à 1918, a participé à toutes les grandes batailles du front au sein du 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie. En tant que brancardier, il sera confronté durant toute la durée de la guerre à la mort et à la souffrance des hommes. Artiste dessinateur et peintre, formé à l'école des Arts décoratifs de Paris, il va crayonner sur des bouts de papier, des cartes de correspondance aux armées, les scènes auxquelles il va assister, les paysages détruits qu'il va rencontrer. La désolation de la guerre est partout présente dans ses dessins qui prennent aujourd'hui la valeur d'un témoignage.

D'août 1914 à septembre 1916, il se trouve dans le secteur de l'Argonne (Clermont-sur-Argonne, Aubréville, Mailly, Vauquois...). Il est cité à l'ordre de l'Armée, le 18 janvier 1915 pour être allé, en plein jour, relever un blessé près des tranchées allemandes.

Puis c'est la bataille de la Somme (Bouchavesne, Ravin-des-Aiguilles, Maurepas). Jean Virolle est cité à l'ordre du Régiment pour avoir relevé, le 27 septembre 1916, un lieutenant blessé sur le terrain du combat.

Le 76<sup>e</sup> RI est ensuite affecté pendant l'hiver 1917 dans la région du Chemin des Dames (Pontavert, Cormicy, Craonne, Chaudardes, Saint-Paul-aux-Bois, Chauny). Jean Virolle devient agent de liaison. Il est à nouveau cité à l'ordre du Régiment fin mars 1918.

Jean Virolle est fait prisonnier le 9 juin 1918. Il sera détenu au camp de Mannheim (Allemagne) d'où il est libéré le 7 décembre 1918.

Ses croquis, dont une partie est présentée ici, ont été donnés par sa famille au ministère des Armées en 1970. Ils restent à ce jour assez méconnus et n'ont jamais été édités.

3 croquis de Jean Virolle

© Service Hist. Bibliothèque - Ministère des Armées



# OEUVRES D'APRÈS-GUERRE

JEAN VIROLLE, (1890-1948)

Jean Virolle a également diversifié sa technique artistique (sculpture, peinture, aquarelle, art du vitrail, gravure sur bois et cuivre, émail. Formé à l'école des Arts décoratifs de Limoges où il fut l'élève d'Auguste Aridas puis aux Beaux-arts de Paris, il sera professeur de dessin à l'école des Arts décoratifs de Limoges à partir de 1932.



**SOUS L' BARDA**

## LA BOÎTE AUX JOUJOUX

Série inédite de 10 dessins originaux de Jean Virolle mis en peinture par J. Tournelle sur papier fort 18 x 14 cm, *La Boîte aux Joujoux* est une caricature de portraits de poilus présentés tels des pantins sortis de leur boîte. Cette expression graphique rend compte du regard cynique et provocateur de l'auteur sur leur condition et la désillusion qui a suivi le conflit. La couverture est un dessin original de soldat ouvrant la boîte.

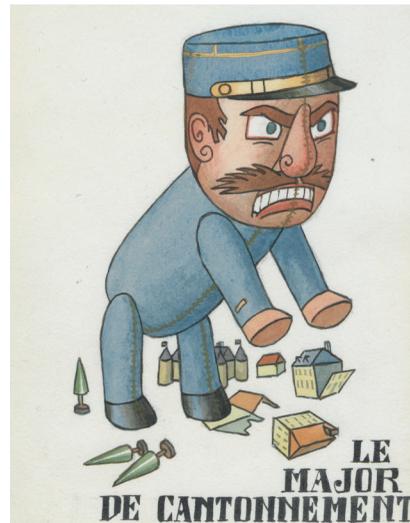
*Dessin de Jean Virolle*

Plaque de verre - Photo stéréoscopique

© Archives municipales - Ville de Limoges

2 dessins de Jean Virolle

© Archives municipales - Ville de Limoges

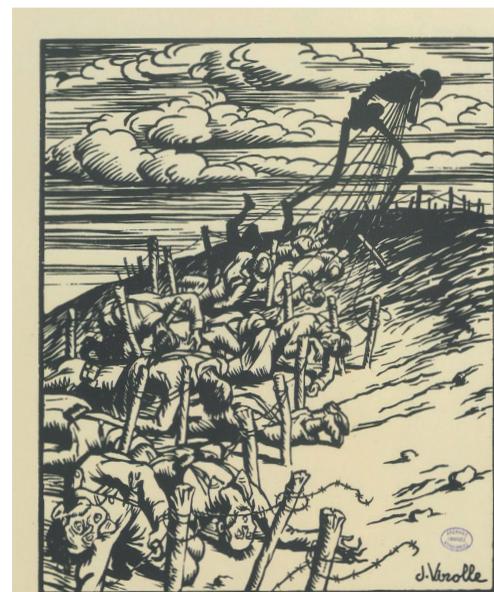


3 gravures de Jean Virolle

© Archives municipales - Ville de Limoges

### DANSE MACABRE

*Danse macabre*, ce recueil de 20 gravures sur lino, esquissé au cours de la Grande Guerre, abouti et gravé durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, sera imprimé et publié en 1942 à Limoges en une centaine d'exemplaires. Les titres des œuvres expriment le caractère effroyable et impitoyable du sacrifice des vies, la solitude des derniers instants, avec l'omniprésence de la mort, actif personnage de chacune des planches.





# « 1918-2018, ET SI C'ÉTAIT PLUS QU'UN SOUVENIR »

29 OCTOBRE - 24 NOVEMBRE 2018

## LA MÉMOIRE D'UN TRAUMATISME

3 009 noms de soldats MPF ont été retrouvés pour Limoges ; richesse de l'iconographie de guerre au front comme à Limoges ; quelles recompositions à l'œuvre à la fin du conflit ?

### LA GUERRE EN IMAGES

*le reportage photographique du service historique des armées*

Les collections photographiques sur plaques de verre sont une source d'informations essentielle qui relèvent du reportage de guerre, de la censure et du contrôle des images. Les thématiques traitées sont principalement les vues de paysages de guerre, des soldats au front et au repos, les défilés ; ce sont des images choc ; c'est une guerre totale dont ont été conservées des vues de tourmente et d'accalmie.

### LA GUERRE À L'ARRIÈRE

*blessés, réfugiés et prisonniers (le fonds Paul Colmar)*

200 photographies et cartes postales dressent un portrait de l'arrière en souffrance. Usines à l'arrêt. Flux réguliers qui traversent Limoges : soldats français, anglais, américains, troupes coloniales, prisonniers allemands. Les blessés sont soignés dans les hôpitaux temporaires,

nombreux sont ceux décorés de la croix de guerre et rééduqués avec le soutien d'une population éprouvée par les deuils.

### UN ARTISTE LIMOGEAUD DANS LA GUERRE

*Jean Virolle, (1890-1948)*

Artiste et brancardier, il couvre l'intégralité de la guerre avec ses dessins. Le décès au front de son frère Paul le fait basculer après la guerre et transforme son regard sur le conflit : on voit de manière récurrente la représentation obsessionnelle de la mort, le cynisme et la désillusion envers le pouvoir qui a envoyé les soldats au combat.

### HOMMAGE AUX 3 009 NOMS

*la liste des soldats Morts pour la France à Limoges*

La liste des soldats nés ou décédés à Limoges pour ce conflit constitue un hommage légitime à l'histoire individuelle de chaque soldat : nom, prénoms, dates, lieux de naissance et de décès, régiment et matricule, circonstances du décès. Restituer le nom de chaque soldat, c'est lui faire sa place aujourd'hui dans la commémoration du 11 novembre à Limoges.

### DEUIL ET TRANSPORT DES CORPS

*les registres d'inhumation et exhumations (soldats et civils du cimetière de Louyat)*

Plus de 700 corps auraient été inhumés à Louyat entre 1914 et 1918. Sépultures

individuelles sans compter les fosses communes et cimetières sur les zones proches du front. Le « ballet des corps » se poursuivra après le conflit pour permettre aux familles de récupérer et d'enterrer leurs morts.

### CIMETIÈRE DE LOUYAT

*les sépultures des soldats Limougeauds Morts pour la France*

Le cimetière est le lieu de recueillement et de rencontre des familles. Les soldats décédés y ont leur place au sein de la communauté civile, sociale. De la simple tombe à la chapelle familiale, les stèles portent d'émouvants messages, dédicaces et intentions des familles envers leurs proches dont on dispose quelquefois des portraits.

### DU MONUMENT AUX MORTS DE 1914-1918 AU MÉMORIAL DE 2018

Érection du monument aux morts en 1931 sur lequel ne figurera aucun nom dans le contexte local de l'époque caractérisé par un rejet très fort de la guerre ; le monument est déplacé place Jourdan en 1960. Avec la stèle contemporaine, dite Mémorial en 2018, qui intègre l'inscription des noms, la municipalité fait une place durable aux soldats dans l'espace public.



# « 1918-2018, AND WHAT IF IT WAS MORE THAN A MEMORY »

29 OCTOBER - 24 NOVEMBER 2018

## MEMORIAL TO A TRAGEDY

The names of more than 3,009 soldiers with links to Limoges, who gave their lives for their country (“Morts pour la France”) (MPF), have been identified. Linking the iconography of the war relating to operations at the front and life in a city behind the lines such as Limoges, now seems a good time to consider the impact of these events and the adjustments that followed.

## THE WAR IN PICTURES

*Photographic reporting by the armed forces history unit*

The collections of glass plate photographs are a key information source that emerged out of war reporting; these include censorship and controls over the images presented. The subjects covered include the destruction of the countryside, the harsh daily life of soldiers at the front, the rallies and parades at the end of the war. These are shocking images because this was total war, the agony and lulls in between of which have been preserved.

## THE WAR BEHIND THE LINES

*The wounded, refugees and prisoners (the Paul Colmar collection)*

200 photographs and postcards paint a portrait of misery behind the lines. Closed factories. The regular movements passing through Limoges: French, British, Ameri-

can, Colonial soldiers, German prisoners of war. The wounded being cared for in temporary hospitals. Many of these have been awarded the Croix de Guerre medal and supported through their rehabilitation by a population tested by grief.

## A LIMOUGEAUD ARTIST IN THE WAR

*Jean Virolle, (1890-1948)*

Artist and stretcher-bearer Jean Virolle covered the entire war in his war drawings (on display in this exhibition). In 1918, the death of his brother Paul at the front was a life-changing experience for him, and altered his outlook on the conflict. From then on, an obsessional and constantly recurring perception of death comes to the fore, alongside a cynicism and disillusionment with the authorities that had sent the soldiers to war\*.

## HOMAGE TO THE 3,009 NAMES

*The list of soldiers “Morts pour la France” for Limoges*

he list of soldiers who were born or died in Limoges because of this war is a timely homage to the individual histories of each soldier: family name, first names, dates, places of birth and of death, regiment and number, and the circumstances of the death are all presented. Revisiting the name of every soldier ensures that each one is given their rightful place in the 11 November commemoration in Limoges.

## FUNERALS AND MOVING THE BODIES

*The registers of burials and exhumations (soldiers and civilians in the Louyat cemetery)*

More than 700 bodies are estimated to have been buried at Louyat between 1914 and 1918. These are just the individual sepultures and do not include the common graves and cemeteries in areas near the front. The “ballet des corps” (“ballet of bodies”) continued after the war to allow families to recover and bury their dead.

## LOUYAT CEMETERY

*the burial of Limougeaud soldiers “Morts pour la France”*

The cemetery is a gathering and meeting place for the families. The dead soldiers here are back within their civilian and social communities. From simple graves to family mausoleums, the gravestones are full of deeply moving messages, dedications and thoughts for loved ones

## DU MONUMENT AUX MORTS DE 1914-1918 AU MÉMORIAL DE 2018

The erection of the monument to the dead was slow in coming in Limoges in 1931. At a time of deep-seated popular resentment of the war, no names were added. In 1960, the monument was moved to Place Jourdan. In 2018 the contemporary “Mémorial” plaque was inaugurated in response to the desire of the city for the names of the dead to be honoured in public for posterity.

# « 1918–2018: UND WENN ES MEHR WÄRE ALS EINE ERINNERUNG? »

29. OKTOBER BIS 24. NOVEMBER 2018

## DIE ERINNERUNG AN EIN TRAUMA

für Limoges wurden über 3 009 Namen von Soldaten gefunden, die für Frankreich gefallen sind. In Zusammenhang mit der Kriegsikonografie über die Operationen an der Front und das Leben einer Stadt im Hinterland wie Limoges erschien es nützlich, sich Fragen über die anschließenden Auswirkungen dieses Geschehens und über die folgende Neupositionierung zu stellen.

## DER KRIEG IN BILDERN

*Fotoreportage des historischen Armeedienstes*

Die Fotosammlungen auf Glasplatten sind eine wesentliche Informationsquelle, die Teil der Kriegsreportage sind; sie binden die Zensur und die Kontrolle der Bilder ein. Folgende Themen werden angeschnitten: die Zerstörung der Landschaften, die Härte des Alltags der Soldaten an der Front, die Zusammenkünfte und Aufmärsche vor Kriegsende. Es sind schockierende Bilder, denn es ist ein Totalkrieg, von dem diese Bilder der Unruhe und Beruhigung erhalten blieben.

## DER KRIEG IM HINTERLAND

*Verletzte, Flüchtlinge und Gefangene (Fundus Paul Colmar)*

200 Fotografien und Postkarten porträtieren das niedergeschlagene Hinterland. Stillstehende Fabriken. Regelmäßige

Ströme von Menschen, die Limoges durchqueren: französische, englische und amerikanische Soldaten, Kolonialtruppen, deutsche Gefangene. Die Verletzten werden in vorläufigen Krankenhäusern versorgt. Viele wurden mit dem Kriegskreuz ausgezeichnet und mit der Unterstützung von der von Trauer gebeutelten Bevölkerung wiederhergestellt.

## EIN KÜNSTLER AUS LIMOGES IM KRIEG

*Jean Virolle, (1890-1948)*

Der Künstler und Sanitäter Jean Virolle umreißt mit seinen Kriegszeichnungen den gesamten Krieg (in dieser Ausstellung zu sehen). Durch den Tod seines Bruders Paul an der Front im Jahre 1918 wechselt er die Seite, und sein Blick auf den Krieg ändert sich. Immer wieder zwingt sich die obsessive Darstellung des Todes auf, der Zynismus und die Desillusion gegenüber der Macht, welche die Soldaten in den Kampf schickte\*.

## HOMMAGE AN 3 009 NAMEN

*Liste für Limoges der für Frankreich gefallenen Soldaten*

Die Liste der in Limoges geborenen oder für diesen Krieg gestorbenen Soldaten stellt eine gebührende Hommage an die individuelle Geschichte jedes Soldaten dar: Name, Vornamen, Daten, Geburts- und Sterbeort, Regiment und Kennziffer sowie die Umstände des Todes werden identifiziert. Durch die Wiedergabe des Namens jedes Soldaten wird ihm heute ein Platz bei der Gedenkfeier des 11. November in Limoges eingeräumt.

## TRAUER UND TRANSPORT DER KÖRPER

*Register der Bestattungen und Exhumierungen (Soldaten und Zivilisten des Friedhofs von Louyat)*

Zwischen 1914 und 1918 seien mehr als 700 Körper bestattet worden. Es handelt sich um Einzelgräber, die Massengräber und Friedhöfe in den Gebieten nahe der Front sind nicht eingerechnet. Das „Ballett der Körper“ setzt sich nach dem Krieg fort, damit die Familien ihre Toten zurückholen und bestatten können.

## FRIEDHOF VON LOUYAT

*Gräber der für Frankreich gefallenen Soldaten aus Limoges*

Der Friedhof ist für die Familien ein Ort der Andacht und der Begegnung. Die verstorbenen Soldaten haben hier ihren Platz innerhalb der Zivil- und Sozialgemeinschaft. Vom einfachen Grab bis hin zur Familienkapelle: die Stelen zeigen bewegende Botschaften, Widmungen und Absichten gegenüber Verwandten.

## VOM KRIEGSDENKMAL 1914–1918 HIN ZUM MAHNMAL 2018

In Limoges wurde das Kriegsdenkmal 1931 verspätet errichtet. Angesichts der sehr starken Ablehnung des Krieges trägt es keinen Namen. 1960 wird das Denkmal auf den Place Jourdan versetzt. 2018 wird die moderne, Mahnmahl genannte Stele eingeweiht, um dem Wunsch der Gemeinde gerecht zu werden, die Namen der Soldaten dauerhaft im öffentlichen Raum zu vermerken.

## **EXPOSITION ET CONFÉRENCES**

proposés par les archives  
municipales de la Ville de  
Limoges - Direction culture  
et patrimoine.

## **MERCI**

aux prêteurs publics, privés  
et contributeurs pour leur  
apport et enrichissement  
des contenus.

## **CONCEPTION**

Ateliers d'édition - Direction de la communication  
Ville de Limoges

# „DAS KRIEGSDENKMAL VON LIMOGES UND DIE ERINNERUNG AN DEN ERSTEN WELTKRIEG“

**Zusammenfassung des Vortrags von Michel Kiener, Beauftragter für Geschichte und Spezialist für die Geschichte der Region Limousin des 19. und 20. Jahrhunderts, Samstag, den 10. November 2019**

**2**018 restaurierte die Stadt Limoges im Auftrag ihres Bürgermeisters ihr Kriegerdenkmal, welches nun auf einem grasbewachsenen Sockel steht und von schwarzem Marmor umrandet ist. Hier sind von nun an die Namen der 3009 „Kinder von Limoges“ und Einwohner der Stadt verewigt, die während des Ersten Weltkriegs (1914 bis 1918) für Frankreich starben.

Haute-Vienne errichtet wurde. Der Bürgermeister ignorierte Zeremonien mit „Militärcharakter“ beharrlich, zu denen seiner Meinung nach die jährlichen 11. November veranlassen, und er zog es vor, die Grabstätten der auf dem Friedhof von Louyat begrabenen französischen und deutschen Soldaten mit Blumen zu schmücken. Es stand weiterhin außer Frage, Straßen nach Marschällen und Generalen aus dem Ersten Weltkrieg zu benennen, was erst 1968 der Fall war.

Die Vollendung des Projekts des aus der Region stammenden Architekten Vergnolle und des jungen Bildhauers André Sallé (1891-1961), der 1924 den Kompreis erhielt, dauerte sechs Jahre. Das Denkmal wurde im Jahre 1931 am 2. November, dem Totensonntag, auf dem heutigen Place de Stalingrad (damals Place de la Poste) eingeweiht und 1962 auf den Place Jourdan versetzt, um von einem besseren Umfeld zu profitieren.

1936 konnten sich zum Zeitpunkt der Volksfront und angesichts der Bedrohungen des beginnenden spanischen Bürgerkrieges, der eine ernsthafte Bedrohung für den Frieden darstellte, alle Mächte zum ersten Mal Seite an Seite am Fuß des Denkmals zusammenschließen, um hier die traditionellen Kränze niederzulegen. Drei Jahre später war wieder Krieg.

Das Denkmal hat eine lange Geschichte, und es veranschaulicht das von dem damaligen sozialistischen und pazifistischen Bürgermeister, Léon Betoulle, aufgelegte Programm. Seine zentrale Figur stellt den Frieden dar, sie schmettetert mit ihrer Keule das Monster des Kriegs nieder. In der Armbeuge hält sie einen Korb mit den Vorzügen des Friedens. Zu ihren Füßen wacht eine weinende Frau - eine Mutter oder Ehefrau - über den Körper eines liegend dargestellten, gefallenen Soldaten. Die laizistische Piëta bringt den Schrecken des Krieges in vollem Umfang zum Ausdruck. Im Gegensatz dazu flankieren zwei Arbeiter - ein Lederarbeiter und ein Porzellanhandwerker - die Figur des Friedens, der allein Arbeit und Wohlstand bringt.

Der sozialistische Bürgermeister hatte das Prinzip eines Kriegerdenkmals mit Zurückhaltung angenommen, und nur unter der Bedingung, dass es nicht eine Kopie des in seinen Augen zu kriegerischen Denkmals wird, welches 1898 in Gedenken an die „Mobles“ (so nannte man die französischen Krieger im Deutsch-Französischen Krieg) von 1871 aus dem Departement



# « LIMOGES' MONUMENT TO THE DEAD AND THE MEMORY OF THE GREAT WAR »

**Summary of the talk given by Michel Kiener, Agège in history and specialist in the history of Limousin in the 19th and 20th centuries, Saturday 10 November 2018**

in 2018, at the Mayor of Limoges' request, the City started work on restoration of its monument to the dead, which is now set on a turfed base, encircled with black marble, and inscribed with the names of 3009 "children of Limoges" and inhabitants of the city who died for France in the 1st World War.

The monument has a long history and serves to illustrate the programme imposed by the pacifist socialist mayor of the day, Léon Betoulle. The central figure represents Peace striking down the monster of war with her mace. She carries a basket in the crook of her arm, filled with the fruits of peace. At her feet, a woman in tears, mother or wife, watches over the recumbent body of a dead soldier. A secular Pietà that expresses the full horror of war. In contrast, two craftsmen, one a coppersmith and the other a porcelain maker, are seated either side of Peace, which alone brings work and abundance.

The socialist mayor had been reluctant to accept the principle of a monument to the dead, and only agreed to it on condition that it did not replicate the one that had been erected in 1898 to the memory of members of Haute-Vienne's Garde Nationale Mobile killed in Franco-German War of 1870-1871 – a memorial that, in his eyes, was an altogether too warlike affair. The Mayor continued to stay away from the "militaristic" ceremonies that took place every 11 November, preferring to go and lay flowers on the graves of French and German soldiers buried in the Louyat Cemetery. Nor was there any question of naming streets

after the Great War's field marshals and generals – that did not start happening until 1968.

It took six years to complete the project designed by the architect Henri Vergnolle, a native of the region, and the young sculptor André Sallé (1891-1961), who had been awarded the Grand Prix de Rome in 1924. Inaugurated in 1931, on 2 November, the "Day of the Dead", in what is now Place de Stalingrad (then named Place de la Poste), it was moved to Place Jourdan in 1962 in order to provide it with more attractive surroundings.

In 1936, with the emergence of the Popular Front and in the face of the threat to peace posed by the outbreak of the Spanish Civil War, all the City's authorities stood shoulder to shoulder at the foot of the monument for the first time to lay the traditional wreaths. Three years later, it was war once again.



# « LE MONUMENT AUX MORTS DE LIMOGES ET LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE »

**Synthèse de l'intervention de Michel Kiener,** Agrégé d'histoire et spécialiste de l'histoire du Limousin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, samedi 10 novembre 2018 à la Bfm.

**E**n 2018, à la demande du maire de Limoges, la Ville a procédé à la restauration de son monument aux morts, désordonné, mais posé sur un socle de gazon et cercle de marbre noir. Y sont désormais inscrits les noms des 3 009 *enfants de Limoges* et habitants de Limoges morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918.

Le monument a une longue histoire, et il illustre le programme imposé par le maire socialiste et pacifiste d'alors, Léon Bétouille. Sa figure centrale représente la Paix terrassant avec sa massue le monstre de la guerre. Elle tient au creux du bras une corbeille avec les fruits de la paix. À ses pieds, une femme en pleurs, mère ou épouse, veille le corps d'un soldat mort, posé en gisant. Piéta laïque qui exprime toute l'horreur de la guerre. En contraste, deux travailleurs, un ouvrier du cuir et un porcelainier, encadrent la Paix, qui seule apporte travail et abondance.

C'est avec réticence que le maire socialiste avait accepté le principe d'un monument aux morts, et à condition qu'il ne répète pas celui, trop guerrier à ses yeux, qui fut érigé en 1898 à la mémoire des *mobilés* de 1871 originaires de la Haute-Vienne. Le maire ne cessait d'ignorer les cérémonies à caractère « militariste » auxquelles donnaient lieu à ses yeux les 11 novembre annuels, préférant aller fleurir les tombes des soldats français et allemands enterrés au cimetière de Louyat. Il ne fut pas question non plus d'attribuer des rues aux maréchaux et généraux de la Grande Guerre, ce qui ne se fera qu'en 1968.

En 1936, au moment du Front Populaire et face aux menaces que la guerre d'Espagne commençante faisait peser sur la paix, toutes les autorités purent, pour la première fois, se réunir au coudé à coudé au pied du monument pour y déposer les gerbes traditionnelles. Trois ans plus tard c'était la guerre, à nouveau.

un meilleur environnement.

Puis survient le centenaire de la Grande Guerre, on la vu. À cette occasion, la Ville fait l'acquisition du vieux drapau de tradition de son régime, le 63<sup>e</sup> d'infanterie. Elle fait d'avantage. Le centenaire est marqué, on la dit, dans de nombreuses

Laisse à lui-même, le monument de la Grande Guerre ne connaît jusqu'à 2018 qu'une seule intervention en quatre-vingts ans : sa mise en blanc en 1986 sans l'accord préalable du maire Longqueue, furieux puis résigné<sup>36</sup>. Mal aimé, il est en fait concurrencé par un deuxième monument, positif celui-là, érigé place des Carmes en mémoire de la Résistance et des victimes du nazisme. C'est ce dernier et lui seul qui a longtemps accueilli les cérémonies mémorielles autres que celle du 11 novembre, liées par exemple à la guerre d'Algérie, aux persécutions raciales du nazisme, ou dédiées aux harkis.

aussi le maréchal Juin ; Churchill et Roosevelt se voyant attribuer, du même coup, comme Wilson auparavant, une place communale. Partout on recense ou redore des noms très effacés, on pose de nouvelles plaques ; partout des passionnés, souvent petits-enfants des poilus de 14, redonnent à l'aide de la documentation désormais accessible sur internet une identité à ces *morts pour la France* dont on ne savait plus rien. La ville de Limoges s'est donc inscrite dans cette dynamique en réinventant le monument de 1931 devenu Mémorial, ce qui en fait ment après sa mort, ce qui était jusque-là l'avenue de la Gare<sup>38</sup>. En 1994, le maire Alain Rodet consent, à l'occasion du bicentenaire de sa création, à attribuer une rue au 20<sup>e</sup> dragons (cavalerie et arme blindée), seul régime maintenu à Limoges pendant l'entre-deux-guerres<sup>39</sup>.

communes de la région et au-delà par la réfection du vieux monument aux morts communal. Partout on recense ou redore des noms très effacés, on pose de nouvelles plaques ; partout des passionnés, souvent petits-enfants des poilus de 14, redonnent à l'aide de la documentation désormais accessible sur internet une identité à ces *morts pour la France* dont on ne savait plus rien. La ville de Limoges s'est donc inscrite dans cette dynamique en réinventant le monument de 1931 devenu Mémorial, ce qui en fait dans leur commune de naissance, et tous ces hommes venus travailler ou se marier dans cette grande ville industrielle et commerciale, auxquels on a ajouté les noms des soldats morts dans ses hôpitaux. La liste comprend, à leur place alphabétique, cinq combattants fusillés après conseil de guerre.

Parmi ses lieux de mémoire liés à la Grande Guerre, Limoges s'honore aussi d'avoir à côté de son carré militaire consacré à 675 sépultures de soldats français ( dont *11 tirailleurs* ), 144 tombes de militaires allemands, entretenues avec un soin méticuleux, comme le voulaient Léon Betoulle et le traité de Versailles<sup>41</sup>.

41 - Chiffres donnés par l'administration du cimetière.

38 - De Gaullie est en effet décédé le 9 novembre 1970. I 39 - Délégation du conseil municipal du 4 février 1994.

37 - Labbé Desgranges, mort le 10 octobre 1958, est enterré au cimetière de Loyat à Limoges. Il fut député de Vannes dans l'entre-deux-guerres, tout en maintenant de fortes amitiés dans sa ville natale.

l'Armistice récusée par Betoulle, une manifestation d'un autre genre vous cours en ville, en dehors des églises ce transfère soulève, le maire convoque en décembre 1963 un conseil municipal extraordinaire qui a pour seul but de valider les factures.

Peu à peu, la Grande Guerre continuera, mais tardivement, d'infiltrer le territoire urbain. Il faudrait voir quand ont été attribués les noms de rue des Belges, de Narnur et de Liège, mais la première attribution sûre d'une voie liée au souvenir de la Grande Guerre peut être repérée à Limoges en 1965 seulement. Le maire Longequeue, lui-même orphelin de guerre et pupille de la Nation, accepte de donner satisfaction aux anciens combattants qui insistent pour qu'une rue reçoive le nom du Lieutenant Ménieux. Cet originaire de Saint-Junien, grand mutilé de la guerre et grand-croix de la Légion d'honneur, sera d'ailleurs choisi en 2014 par le ministère de la Défense comme l'un des cent héros emblématiques de la Grande Guerre. Mais c'est avant tout au titre de défenseur infatigable des quatre fusilles pour l'exemple du 63<sup>e</sup> d'infanterie de Limoges à Flirey, que ce héros, réserviste et meneur d'hommes, appuyé dans son combat par la Ligue des droits de l'homme et le capitaine Minot, se voit ainsi honorer. Autre concession, une place un peu bancale est attribuée devant une école publique au 63<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1966.

Il faut attendre 1968 pour voir apparaître - on pourrait dire par surprise - à Limoges des rues au nom des maréchaux de la Grande Guerre, à l'occasion de la mise en service de la ZUP dite de l'Aurence : Joffre, Foch, Franchet d'Espèrey, Foyolle, Lyauté, dans une fourmée qui comprend

torisation de solenniser par un par-elles-mêmes, la célébration des ostensions septennales traditionnelles extraordinaires qui a pour seul but de valider les factures.

« Peu à peu, la Grande Guerre continuera, mais tardivement, d'infiltrer le territoire urbain. Il faudrait voir quand ont été attribués les noms de rue des Belges, de Narnur et de Liège, mais la première attribution sûre d'une voie liée au souvenir de la Grande Guerre peut être repérée à Limoges en 1965 seulement. Le maire Longequeue, lui-même orphelin de guerre et pupille de la Nation, accepte de donner satisfaction aux anciens combattants qui insistent pour qu'une rue reçoive le nom du Lieutenant Ménieux. Cet originaire de Saint-Junien, grand mutilé de la guerre et grand-croix de la Légion d'honneur, sera d'ailleurs choisi en 2014 par le ministère de la Défense comme l'un des cent héros emblématiques de la Grande Guerre. Mais c'est avant tout au titre de défenseur infatigable des quatre fusilles pour l'exemple du 63<sup>e</sup> d'infanterie de Limoges à Flirey, que ce héros, réserviste et meneur d'hommes, appuyé dans son combat par la Ligue des droits de l'homme et le capitaine Minot, se voit ainsi honorer. Autre concession, une place un peu bancale est attribuée devant une école publique au 63<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1966.

Il faut attendre 1968 pour voir apparaître - on pourrait dire par surprise - à Limoges des rues au nom des maréchaux de la Grande Guerre, à l'occasion de la mise en service de la ZUP dite de l'Aurence : Joffre, Foch, Franchet d'Espèrey, Foyolle, Lyauté, dans une fourmée qui comprend

musique annexe. Soucieux de mettre un liées au théâtre autant qu'à l'école de automobile et de manifestations festives dit-il, à un environnement de circulation les réquisitions nazies, pour le sous-traiter, aux morts place Jourdan, face à la statue du maréchal Jourdan épargnée par queue décide le transfert du monument grant hors temps -, le maire Longe- prend la place d'un Cirque-théâtre de En 1963, alors que l'on vient d'inaugurer le nouveau Théâtre municipal<sup>36</sup> - qui En 1963, alors que l'on vient d'inaugurer le nouveau Théâtre municipal<sup>36</sup> - qui En 1963, alors que l'on vient d'inaugurer le nouveau Théâtre municipal<sup>36</sup> - qui

### 5. De l'oubli au Centenaire

docteur de Léobardy,

lors que l'on a évoqués plus haut.

*littaristes et suiveurs de drapaux trico-*  
refusent de se mêler aux bellicistes, mi-  
qu'il fallait le 2 novembre précédant,  
lesquels représentants, ayant fait ce  
d'un représentant de la municipalité<sup>35</sup>,  
point focal de la journée, sans l'ombre  
avec cette fois le monument comme  
monial habituel se déroule pourtant,  
lotion de notre ville laborieuse. Le céré-  
jours de fête, c'est-à-dire toute la popu-  
la reconnaissance la foule des grands  
ver rassemblée autour du monument de  
nationale trois fois sacrée, tu dois trou-  
morable du triomphe du droit [...] fête  
morts pour la patrie, anniversaire mé-  
à journée pieuse vouée au culte des  
vembre, dit l'appel,

Le Courrier du Centre publie un communiqué en forme de long appel contre l'oubli et l'indifférence signés de deux simples initiales L. T. Il no-  
« Peu à peu, la Grande Guerre continuera, mais tardivement, d'infiltrer le territoire urbain »

si le président est désormais le nommé Laterrière -, a choisi à l'unanimité le 2 du 20<sup>e</sup> dragons et du 21<sup>e</sup> chasseurs [...] vous [nous] avez donné les beaux jours de la Victoire et de l'Armistice.

Après une minute de silence, Betoulle enchaîne, pour un bref discours. Il a dit-il, voulu une cérémonie dans la plus grande simplicité pour inaugurer ce symbole du courage, du dévouement, de l'abnégation, du sacrifice consenti par les Enfants de Limoges [...] pour répondre au vœu le plus cher de nos associations



Détail Monument aux morts © Direction de la communication - Ville de Limoges

ment longtemps attendu. Faut-il parler du lendemain dit simplement qu'il fut remis à la ville, tandis que Le Populaire du Centre parle de cérémonie d'inauguration. Et, de fait, on retrouve à dix heures ce lundi 2 novembre au pied de l'édifice le maire, le sénateur Fèvre, le préfet Stirn, le général et les représentants habituels des corps constitués, avec une haie de drapeaux. Deux discours : celui, très long et emphatique du président du Comité, Laterrière, est délivré sur un ton très oratoire :

Une demi-heure, c'est le temps qu'aura duré la cérémonie, nous dit Le Courrier du Centre, exagérant sans doute un peu. Une foule d'une grosse centaine de personnes ou davantage aurait assisté à la cérémonie, et ce fut tout.

Or dès le lendemain, le 3 novembre 1931, Le Courrier du Centre annonce pour le 11, pour la date anniversaire de

33 - Lettre de L. Borioi du 27 mai 1831, qui dit avoir été insulté même comme Italien par Sallé. Je n'ai pas mangé, j'ai pleuré et il a emballé le modèle lui-même pour son transport à Limoges. Archives municipales, 1 M 143.  
34 - PDC, 2-3 nov. 1931.

abandonné, et un membre du comité écrit à Vergnolle : L'effet moral pro- duit par l'abandon des travaux est déplorable. Les ouvriers arrivent enfin, payés par le Comité, puis s'en vont car les blocs de pierre de Lens Industries ne sont toujours pas là ! On harçèle l'entreprise, on fait intervenir l'architecte de la ville de Nîmes, l'architecte Vergnolle tempête, mais les derniers blocs ne quitteront le Midi que le 29 avril 1931. Sallé, de son côté, a promis sa dernière figure pour le 10 mai.

Sensuit alors une course contre la montre. Ce sont deux tailleurs de pierre immigrés, deux Italiens, les Bor-gioli père et fils, qui sculptent le monument, exaspérés qu'ils sont par le des-potisme du sculpteur<sup>33</sup>, que l'architecte, de son côté, traite carrément de fou. Le 15 septembre 1931, près de six ans après la décision première, le travail est en voie d'achèvement.

Reste à la réceptionner et à l'inaugurer, ce qui ménage encore des surprises, car le maire Betoulle ne lâche rien. Le Comité, donc le maire Betoulle - même

ristes. Betouille traîne les pieds, car deux ans plus tard, en janvier 1928, il en est à se renseigner auprès de son collègue de Bordeaux André Marquet, puis il lance un concours, les candidats devant déposer leurs projets avant le 1<sup>er</sup> janvier 1929. Trois années pleines se sont déjà écoulées, mais on pense que les choses pourraient aller vite. Le mois de huit mois pour réaliser le travail, mais il leur en fallut vingt-neuf, deux ans et demi. Du moins le placement est-il rapidement choisi, proposé par Vergnolle : ce sera le square de la Poste, actuelle place de Stalingrad sur lequel donne la préfecture, la Poste centrale, la chambre de commerce et le Cirque-théâtre, en la place ainsi au centre d'un secteur prestigieux récemment construit. L'architecte fait les plans, assure le montage de la structure en béton ; le sculpteur exécute et expédie à Limoges des moulagés en plâtre des différentes figures à demie grandeur ; des tailleurs par le maire et Mauratille, trésorier du Comité, avec Vergnolle architecte originaire de Châteauneuf-la-Forêt dans une pierre dite de Lens, venue du Gard, celle qui a servi pour l'érection du célèbre pont, nous dit-on. Garantie de durabilité s'il en est.

Fin août 1929, cependant, le sculpteur s'étonne, il n'a toujours aucun contact

En fait, le monument réalisé comporte demeurant lui aussi à Paris. sculpteur grand prix de Rome en 1924, dame, et André Sallé (1891-1961), jeune même s'il demeure à Paris rue Ma-originaire de Châteauneuf-la-Forêt du Comité, avec Vergnolle architecte par le maire et Mauratille, trésorier quatre mois plus tard, le 20 sept 29, de ville. Le marché d'érection est signé des fêtes au premier étage de l'hôtel tées dans la salle maquettes présentes 19 tin, entre les trois tours de scrup Le 18 avril 1929, un jury de 19 membres fait son choix, en droite la massue d'Hercule instrument de sa victoire... dans sa main gauche tous les fruits de la terre, symbole des richesses de la Paix. »

© Direction de la communication - Ville de Limoges  
Détail Monument aux morts



nument devra porter Aux Enfants de Limoges morts pour la France et la Paix du Monde 1914-1918... L'idée arrêtée par le Comité est de faire un monument à la gloire de la Paix, contre la guerre, et à la mémoire des soldats limousins morts de 1914 à 1918.



## Un monument aux morts, un hymne à la Paix

Un document des archives municipales, de 1929, intitulé : **Programme du concours** détaille le projet *Paix et fraternité* qui permet de :

RAPPELER LE SOUVENIR D'OULOUREUX DE NOS MORTS  
MAGNIFIER L'IDÉAL DE PAIX  
HONORER LE TRAVAIL PROTÉGÉ PAR LA PAIX

Il précise qu'il devra comporter cinq figures :

**LA MORT** symbolisée par un soldat présente en gisant  
**LA DOULEUR** par une femme accablée par la douleur

**LA PAIX**, « figure centrale du monument... qui se dresse victorieuse sur le cadavre de la guerre représentée par une bête immonde... dragon ou chimère... Elle tient dans sa main

Et les deux figures du Travail, représentant les deux grandes activités industrielles du Limoges d'alors :

**UN POTIER** (la porcelaine)  
**UN CORDONNIER** (la chaussure) : « Ils jettent un regard confiant vers la Paix, source de toutes les richesses et protectrice des travailleurs. »



Limoges au square du même nom une petite Jeanne en bergère due au ci-seau du très médiatique Maxime Real del Sarthe (1888-1964), fondateur des Camelots du Roi.

#### 4. Le monument aux morts de 1931

Limoges n'est pas la seule ville à avoir cédé comme à regret à l'exigence d'un monument aux morts. Si, en amont de la Vienne, Eymoutiers, ville de pelauds (de tanneurs) rouges, inaugure le sien dès 1922 pour contre une initiative catholique, en aval la municipalité de Saint-Junien, autre ville de travailleurs du cuir et ville rouge communiste depuis 1919, attend 1932 pour inaugurer en guise de mémorial un très sobre obélisque dédié à la paix, sur lequel sont posées des plaques portant des citations pacifistes dont une d'Anatole France<sup>30</sup>.

En fait, Limoges dispose de 3 monuments aux morts<sup>31</sup> 1914-1918 : celui de la section de commune d'outre-Auvergne, dite de Landouge et peuplée alors d'agriculteurs : il est inauguré dès 1923, avec l'accord bien sûr du maire Betouille puisque la Ville a accepté d'abandonner son financement, la souscription étant insuffisante. Celui de l'ex-commune de Beaune-les-Mines, rattachée à Limoges en 1962. Et le monument qui nous occupe ici.

Fin 1925, se met enfin en place, présidé par le maire Betouille, un Comité pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre, auquel est convié l'ARAC, laquelle n'hésite pas à signer les courriers qu'elle adresse au maire d'un vibrant *salutations antimititaires*

arraché du béton de l'automobile des parlementaires allemands : *Depuis, décevoir. Abandon de la victoire et de ses fruits, triomphe de la matière, apothéose de l'Argent-roi. Et puis la ruine, rive un peu plus tard de son côté. Il faut attendre 1936 et l'époque du Front populaire au pouvoir, alors que la guerre civile vient d'éclater en Espagne, pour voir les choses changer. Certes, en ce 11 novembre 1936 célébré sous la pluie, les traditionnelles prises d'armes et revue du Champ-de-foire auxquelles assistent le préfet et son secrétaire général, demeurent ignorées par la municipalité, sans parler de la messe bien sûr, mais pour la première fois tout le monde va se retrouver au coude à coude au pied du monument aux morts, le désormais sénateur-maire Betouille<sup>32</sup>, le sénateur Fèvre, les généraux et l'étendard du 20<sup>e</sup> dragons, entourés devant des écoles communales nument des Mobiles où les attendent deux (très) anciens de 1870, qui froilent alors les quatre-vingt-cinq ans, arborant leur ruban vert et noir<sup>33</sup>.*

On voit émerger dans les années Trente à l'occasion de ces célébrations, et à lire *Le Courrier du Centre*, deux thèmes complémentaires, celui d'une indifférence croissante de la population à l'égard de la Grande Guerre, au fur et à mesure que les années passent, et un discours propre aux droites nationalistes allemande abattue en janvier 1919, et, surprise, Jeanne-d'Arc ultérieurement radiée. Une Jeanne que célébrera plus tard Vichy en érigeant à

arraché du béton de l'automobile des parlementaires allemands : *Depuis, décevoir. Abandon de la victoire et de ses fruits, triomphe de la matière, apothéose de l'Argent-roi. Et puis la ruine, rive un peu plus tard de son côté. Il faut attendre 1936 et l'époque du Front populaire au pouvoir, alors que la guerre civile vient d'éclater en Espagne, pour voir les choses changer. Certes, en ce 11 novembre 1936 célébré sous la pluie, les traditionnelles prises d'armes et revue du Champ-de-foire auxquelles assistent le préfet et son secrétaire général, demeurent ignorées par la municipalité, sans parler de la messe bien sûr, mais pour la première fois tout le monde va se retrouver au coude à coude au pied du monument aux morts, le désormais sénateur-maire Betouille<sup>32</sup>, le sénateur Fèvre, les généraux et l'étendard du 20<sup>e</sup> dragons, entourés devant des écoles communales nument des Mobiles où les attendent deux (très) anciens de 1870, qui froilent alors les quatre-vingt-cinq ans, arborant leur ruban vert et noir<sup>33</sup>.*

25 • Léon Betouille (1871-1956) est en effet élu sénateur en décembre 1924, réélu en 1927 et 1936. Il votera en juillet 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et devra quitter son poste de maire en 1941.  
26 • CdC, jeudi 12 nov. 1936. | 27 • CdC, mercredi 11 nov. 1936, p. 3. | 28 • <http://www.sistoire.fr/story/115683/noms-rues-rues-les-plus-courants>, d'après le fichier FANTOIR.  
29 • Séances des 19 et 26 décembre 1925. | 30 • Ces plaques, déposées en 1940, ont été retirées et fixées à nouveau, soigneusement, pour le 11 novembre 2018 sur décision d'un conseil municipal demeuré communiste depuis 1919. | 31 • Les renseignements qui suivent sont tirés pour la plus grande partie du dossier des archives municipales de Limoges | M 143.  
32 • Une Assoc républicaine des anciens combattants, mutilés, réformés, veuves de guerre, orphelins, ascendants qui a son siège social | Place de l'Hôtel de Ville, donc en mairie... écrit au maire le 9 janvier 1926 qu'elle sera présente à la prochaine réunion du « Comité pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre », avec ses « salutations antimititaires » signés Corat, AML | M 143.

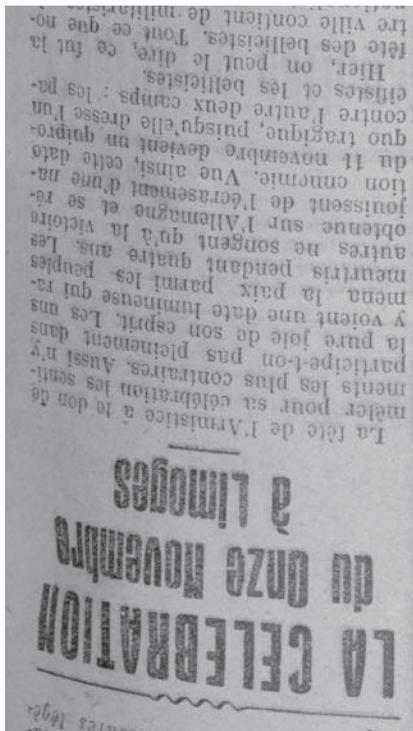
et ne se laissent pas emballer par le ta-  
 page de la presse bourgeoise. Et le soir  
 du mercredi 10 novembre, en guise de  
 retraite aux flambeaux, l'Orphéon so-  
 cialiste – un cœur mixte – donne dans  
 l'immense salle coopérative de l'Union  
 une grande fête au profit des grévistes.  
 Désormais, le décor est planté, et pour  
 longtemps. En 1933, alors qu'Hitler a  
 pris les commandes en Allemagne,  
 Le Courrier du Centre se désole : à Li-  
 moges, comme les années précédentes,  
 tout se fait le 11 novembre sans beau-  
 coup d'ordre et de coordination, alors  
 qu'il serait si facile de respecter l'heure  
 historique<sup>24</sup>... Entre 1920 et 1935, le scé-  
 nario se répète d'année en année, dans  
 un chacun pour soi politique qui op-  
 pose des mémoires irréconciliables. Le  
 préfet, représentant du gouvernement,  
 accompagne de ses chefs de service,  
 dépose ses gerbes et ses couronnes  
 au pied du monument des Mobilis puis  
 sur les tombes de Louyat ; les anciens  
 combattants de l'UNC font de même,  
 mais en cortègeant sur les quatre ki-  
 lomètres qui séparent les deux lieux,  
 tandis que ceux de l'ARAC, socialistes,  
 processionnent de leur côté ; très vite,  
 se met en place un bloc UNC-préfec-  
 ture-militaires-corps constitués (magis-  
 trature, ordre des avocats, chambre de  
 commerce) - Église catholique, qui fait  
 sa chose du 11 novembre selon un rituel  
 bien rodé. Rapide revue des troupes  
 rassemblées au Champ-de-foire, ap-  
 puyée par une musique, celle du 107<sup>e</sup>  
 d'Angoulême ou du 126<sup>e</sup> de Brive (en  
 1931), avec remise de décorations, puis  
 messe solennelle à la cathédrale cè-  
 lébrée par l'évêque avec places réservées,  
 Te Deum, drapeaux et musique

l'évêque.

Pendant ce temps, que font le dépu-  
 té-maire Betoulle et les anciens com-  
 battants socialistes ? Ils ne pratiquent  
 pas la chaise vide, loin de là. Betoulle  
 porte rituellement le 2 novembre, jour  
 des morts, des fleurs sur les tombes  
 des soldats français et allemands (il y  
 tient) enterrés à Louyat, et sur celles  
 des bienfaiteurs de la ville ; et il re-  
 nouvelle le geste le 11 novembre, mais  
 à son heure. Quant aux camarades  
 socialistes de l'ARAC, ils mêlent dé-  
 pôt de gerbes et meetings pour la  
 Paix au Cirque-théâtre municipal, à  
 l'heure même de la messe célébrée par

année diffèrent.

thédrale par un prédicateur chaque  
 au sermon déclame le matin à la ca-  
 thédrale par un prédicateur chaque  
 année diffèrent.  
 comité départemental de libération,  
 futur résistant et futur président du  
 la chaire d'où le pasteur Chaudier,  
 huit drapeaux d'associations entourent  
 1934, précise Le Courrier du Centre,  
 une ambiance clairement patriotique. En  
 et des autorités du département dans  
 l'Église réformée en présence du préfet  
 célèbre l'après-midi au temple de  
 la messe du matin se double d'un culte  
 11 novembre, chaque année de même,  
 pleuve ou qu'il vente. L'après-midi du  
 ou moins fourni monte à Louyat, qu'il  
 aux morts. Et de là, un cortège plus  
 puis à partir de 1931 au monument  
 en tête, au monument des Mobilis,  
 cathédrale, et la fanfare de la Martiale  
 en cortège drapeaux au vent depuis la  
 de laquelle l'UNC appelle à se rendre  
 militaire. Une messe grandiose à l'issue  
 main-même de l'inauguration du monu-  
 ment aux morts, à dresser un constat  
 sans appel : La fête de l'Armistice a le  
 don de mêler pour sa célébration les sen-  
 timents les plus contraires. [...] Les uns y  
 voient une date lumineuse qui ramena  
 la paix parmi les peuples meurtris pen-  
 dant quatre ans. Les autres ne songent  
 qu'à la victoire obtenue sur l'Allemagne  
 [...] Un qui-proquo tragique, puisqu'elle  
 dresse l'un contre l'autre deux camps :  
 les pacifistes et les bellicistes. Hier on  
 peut le dire, insiste l'article, ce fut la fête  
 des bellicistes. Tout ce que notre ville  
 contient de militaristes, de nationalistes,  
 de suiveurs de drapeaux tricolores...



En 1934 encore, Le Courrier du Centre,  
 désabusé, déplore que dans la matinée

Le 11 novembre 1920 est celui de l'ins-tallation solennisée du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe de l'Étoile, une date à quoi vient s'ajouter en principe la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République en 1870<sup>22</sup>. À Angoulême, le 11 novembre 1920 est marqué par un cycle éblouissant de manifestations, défilé des troupes, discours du haut du balcon de l'hôtel de ville, stations au cimetière et marqués à vie par les combats, qui tentent de réorganiser entre eux tant bien que mal dans un cadre communal. On sait combien fut douloureuse la question du retour des corps, on ne doit pas oublier le long combat des familles de disparus, qui nobtiquement souvent qu'en 1920-21 la reconnaissance judiciaire de la mort de leurs proches. Tout cela compose une société d'ivresse, d'initiative, de privations et d'amertume mêlées, au sein de laquelle les anciens combattants tentent en vain de faire entendre leur témoignage, étouffé par la doxa héroïsante qui a prévalu tout au long du conflit dans la presse et les manifestations publiques. Les discours des combattants, lors des célébrations mémorielles, sont souvent déchirants, aux antipodes des envoies lyriques qui prévoyaient allégresse.

Des 1920, Limoges conforte sa figure de ville socialiste exaspérée par le clan militaire-clérical que les socialistes dénoncent comme tel, même si la ville conserve en son cœur l'hôtel de commandement du 12<sup>e</sup> corps et un abondant volant d'officiers supérieurs, en plus d'une garnison réduite de moitié par rapport à l'avant-guerre. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste.

Car à Limoges, alors secoué par une grève très dure des ouvriers porcelainiers, rien de tel. Mieux, la mairie met les points sur les i dans un communiqué et annonce que le Conseil municipal de Limoges a décidé de n'organiser aucune fête, réservant ses dépenses à aider les victimes de l'horrible guerre qui ensanglanta l'Humanité<sup>23</sup>. Le caractère de ces fêtes apparaît aujourd'hui comme devant être nettement chauvin et républicain, l'ARAC de tendance socialiste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste.

honorant les enfants de Bellac morts pour la France. Bientôt viendront les monuments et les plaques apposés dans la nef des églises paroissiales et financés par les notables du cru. C'est le cas à Châteauneuf, où, dès le 13 novembre 1919, les autorités locales sont invitées à venir inaugurer la plaque apposée dans l'église paroissiale en l'honneur des 102 morts qu'elle comporte. Le brillant chanoine Ardan, originaire de Limoges et engagé à cinquante ans pour la durée de la guerre, qu'il a faite comme aumônier branccardier<sup>20</sup>, assure le sermon<sup>21</sup>.

Cependant, on ne saurait se contenter d'opposer deux camps, le camp socialiste, aux commandes à Limoges, ouvertement pacifiste et même antimilitariste, et la sensibilité conservatrice et clérical, qui poursuit au-delà de la guerre la glorification de la geste héroïque française et celle des généraux et de l'Armée, appuyée par la pratique d'un vocabulaire chauvin et d'une vision sublimée du conflit. Certes, on voit un clivage se dessiner jusqu'au sein des hommes de retour, avec la concurrence qui s'instaure assez vite entre les deux associations d'anciens combattants chargées de fédérer les innombrables associations locales ou spécialisées : l'Union nationale des Combattants, l'UNC conservatrice d'une part, et la Fédération des anciens combattants républicains, l'ARAC de tendance socialiste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste. Mais ce serait oublier le bouillonnement tricolore d'une société civiliste.

*« Les discours des combattants, lors de célébrations mémorielles, sont souvent déchirants »*

20 - Il n'a à ce titre plusieurs citations à son actif. Cf. J.-F. VARNoux, op. cit., p. 89-90. Georges-Maurice Ardant est natif de Limoges.  
 21 - CAC, 12 novembre 1919.  
 22 - Le Bloc national aux commandes depuis le 11 novembre 1919 avait décidé de repousser la célébration du 4 septembre 1870 au 11 novembre.  
 23 - PdC, mardi 9 nov. 1920.

30, qui les suivent de près, le 11 novembre 1919 ait eu du mal à se faire une place. Le 2 novembre, ce jour des morts catholique qui donna lieu sur le front pendant les hostilités à des messes ferventes, le préfet, le général Paulmier et un adjoint de Betoulle se retrouvent à Louyat pour déposer la fleur du souvenir. Mais le 11 novembre passe inaperçu, dans l'attente du scrutin du dimanche 16. Le *Courrier du Centre* détaille pour ce jour-là... les dîners dansants pro-grammés et annonce seulement la pose de deux plaques en l'honneur des avocats du barreau de Limoges morts pour la France<sup>15</sup>.

On le sait, le scrutin du 16 novembre met en place la Chambre dite Bleu horizon, tandis que les socialistes préserrent en Haute-Vienne leurs cinq sièges de députés ; le 30 voit la municipalité Betoulle confirmée à son tour à une écrasante majorité. Dès lors s'installe, et pour longtemps, une compétition ouverte et tendue entre des mémoires différentes.

### 3. Des mémoires divergentes

À l'été 1919, le travail de mémoire est déjà à l'œuvre. Argentat (Corrèze) publie fin août la liste de ses 107 morts, et le dimanche 31 Soyaux, aux portes d'Angoulême, inaugure un monument aux morts honorant les 60 héros dont l'héroïsme a sauvé la civilisation, fait triompher le droit et la justice. Discours mon donne le ton, dans un texte relayé par toutes les semaines religieuses de province :

*Oh Jésus, notre Dieu et notre Sauveur [...] vous avez écouté nos vœux : vous avez conduit et assisté nos vaillantes armées dans la lutte ; vous avez inspiré les*

À l'été 1919, le retour des régiments est dans une église superbement décorée à la mémoire des morts pour la patrie [...] qui ont sacrifié leur vie pour sauver le monde. Les drapeaux des 138<sup>e</sup> et 338<sup>e</sup> d'infanterie et 90<sup>e</sup> territorial entourent un catafalque couvert de palmes et de fleurs. Puis on se rend au cimetière pour une nouvelle allocution de l'archiprêtre. Le samedi 23 août au soir, *Te Deum* solennel aussi à l'église Saint-André de Châteauroux, suivi le dimanche matin d'une grande messe des morts. L'Église pousse son avantage. Le 9 septembre sept évêques crosse en main, dont celui de Limoges, et l'archevêque de Bourges, célèbrent ensemble le 50<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de la Vierge du Sacré-Cœur d'Issoudun, dans l'Indre. Le *Courrier du Centre* insiste sur le grand nombre de sabres, de croix de guerre et de souvenirs de guerre déposés en ex-voto au pied de la statue<sup>16</sup>. Le dimanche 14 septembre, jour de fête patronale à Bellac, les catholiques inaugurent cette fois un chemin de croix dédié à Notre-Dame de Lorette – référence tragique – pour chefs<sup>18</sup> ; vous avez soutenu les soldats ; vous leur avez donné la victoire.

Et il consacre à nouveau la France et ses familles au Sacré-Cœur de Jésus. La canonisation de Jeanne d'Arc par le pape Benoît XV en 1920 ne fait que renforcer la vision d'une guerre juste, réactivant l'antique collusion entre le Dans le même temps l'Église catholique s'active, avec l'aide des aumôniers brancardiers de retour de guerre, inter-face entre les poilus et la hiérarchie<sup>19</sup>. Il faut dire que les églises paroissiales sont alors des lieux familiaux – même si la masse des hommes n'y va guère –, et les seuls où une population peu pratiquante mais dispersée en dizaines de villages<sup>20</sup> puisse se retrouver, au bourg, pour une cérémonie. Pendant la guerre, les publications catholiques locales, *La Semaine religieuse* du diocèse et *La Croix de Limoges* s'étaient engagées à fond au service de la Victoire ; partout l'armistice donne lieu à des *Te Deum* rendant grâce au Dieu des victoires d'avoir pardonné à la France son impiété et la persécution, vécue comme telle, des catholiques par la République. Au lendemain de l'arrêt des combats, le cardinal de Paris choisit de s'adresser à la France du haut du très symbolique Sacré-Cœur de Montmartre, sanctuaire que les catholiques ont édifié dans les années 1870 en ex-piation des péchés de la fête impériale et des crimes de la Commune. Son ser-mon donne le ton, dans un texte relayé par toutes les semaines religieuses de province :

*Oh Jésus, notre Dieu et notre Sauveur [...] vous avez écouté nos vœux : vous avez conduit et assisté nos vaillantes armées dans la lutte ; vous avez inspiré les*

13 • Elles seront renouées et « réactives » en quelque sorte pour le 11 novembre 2018. | 14 • CdC, 2 sept. 1919.  
 15 • Mentionnons le cas particulier de Saint-Yrieix-la-Perche, dont le maire, qui avait déjà vingt-cinq ans lors de la défaite de 1870, fait voter des juin 1915 le principe d'un obélisque à construire dans le square de la mairie, destiné à perpétuer le souvenir des morts de la commune. Il sera inauguré en 1921.  
 16 • La moitié ou presque des prêtres du diocèse de Limoges, qui couvre les deux départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, étaient partis aux armées, soit mobilisés, soit volontaires. J.-F. VABE-NOUX, *Le diocèse de Limoges dans la Grande Guerre*, 16260, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Impr. MédiaPrint, 2018, 180 p.  
 17 • Au sens limousin du terme, l'équivalent du hameau. Chaque commune compte généralement de vingt à de trente écart, voire davantage. | 18 • Souligné par nous. | 19 • CdC 12 septembre 1919.

Or la fête va à sa fin. Il faut dire que le retour des régiments d'infanterie s'accompagne dans le même temps, à Guéret et dans les deux villes ouvrières de Limoges et de Tulle - et ce n'est pas un hasard -, de l'annonce surprise de la suppression irrévocable de leurs régiments, les 78<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> d'infanterie; un important manque à gagner pour ces trois villes. Brive, mieux pensante sans doute, garde son 126<sup>e</sup> - qui existe toujours - bien que son arrivée et son installation dans cette ville ne datent que de 1906. Limoges demeure certes le siège du 12<sup>e</sup> corps d'armée mais, ad- ministré par une municipalité socialiste au sein d'un département doté de cinq députés du même courant. Limoges n'est pas en odeur de sainteté. En août 1917, au cours d'un grand meeting ras- semblant des milliers de personnes, ces députés, dont le maire Léon Betoulle, avaient parlé contre une guerre qui s'éternisait, et dès le 11 février 1919, Be- toulle s'était risqué à demander à la tri- bune de la Chambre des députés qu'on renvoie les prisonniers allemands dans leur pays au plus vite, ce qui lui avait valu d'être vivement interpellé par Mo- rin : *On ne nous reconciliera jamais avec les barbares, les brigands, l'Allemagne, comme au 14 juillet ; le vélodrome* - accueille l'après-midi un programme sportif corsé, courses toutes distances, basket, rugby, boxe, que suivent le maire, le préfet et le général. Le Po- pulaire du Centre doit en convenir : *Et puis vraiment, pour bien dire, les esprits n'étaient pas enclins à la tristesse. La guerre semblait presque oubliée... Lon*



Défilé des drapeaux devant le Monument des Mobiles, 13 septembre 1919 - Carte postale Sauvadet. © Fonds Paul Colmar

La population, elle, est simplement ivre de bonheur. La fête bat son plein : *On ne nous reconciliera jamais avec les barbares, les brigands, l'Allemagne, comme au 14 juillet ; le vélodrome* - accueille l'après-midi un programme sportif corsé, courses toutes distances, basket, rugby, boxe, que suivent le maire, le préfet et le général. Le Po- pulaire du Centre doit en convenir : *Et puis vraiment, pour bien dire, les esprits n'étaient pas enclins à la tristesse. La guerre semblait presque oubliée... Lon*

sur le monument des Mobiles, puis, à la des troupes dirigées une nouvelle fois lissée par les cartes postales, le défilé parade au Champ-de-Juillet immorta- réception officielle du 63<sup>e</sup> et la grande dimanche 14 septembre, c'est enfin la annonce, l'Internationale. Le lendemain grand orchestre... On y chantera, est-il programme musical suivi d'un bal avec Groupe du Centre, avec un abondant - accueille la grande fête socialiste du République - cœur de la ville vivante centre-ville, le Casino de la place de la de 1871. Mais, ce même soir, en plein par le beau monument des Mobiles la gare de la place Jourdan dominée qui font les 300 mètres qui séparent rie des régiments du 12<sup>e</sup> corps d'armée, drapeaux et les 2 étendards d'artille- 10 000 personnes - accueille les 16 que Le Courrier du Centre estime à annonce qu'il ira lui aussi fleurir le mo- nument de 1870-71 et les tombes de Louyat où le général Niessel, en charge du 12<sup>e</sup> corps, le rejoint à l'improviste, nous dit Le Courrier du Centre. Betoulle ne manque pas de fleurir les tombes américaines, comme promis.

*à rire, à danser...*

On comprend qu'à la veille de deux consultations décisives, les législatives du 16 novembre et les municipales

Centre et le Populaire du Centre.

deux journaux locaux, Le Courrier du les articles au vitriol que prodiguent les travers le département, activée par campagne électorale qui fait rage à guerre prochaine. De quoi nourrir la vouloir lui permettre de préparer la

et ceux qui dénoncent dans les cinq éloigné de Louyat situé route de Paris candidats bolchévistes des amis de Léonine et Trotsky, le député-maire sortant officiels. Le député-maire – le citoyen Betouille du Centre – ainsi que le préfet viennent fleurir les tombes et, concernant le maire socialiste, les tombes de soldats allemands morts de leurs blessures, qu'il ne manque jamais de fleurir aussi à partir de 1920. Là, le 14 juillet 1919, le maire Betouille, à la tête de la délégation municipale et en présence du préfet et du général Paulmier, ancien colonel du 63<sup>e</sup> d'infanterie, prononce devant les tombes du carré militaire un petit discours appelant au souvenir envers les morts de l'abominable tuerie, et se disant plein d'espoir en l'avenir de la France, fille immortelle de la Révolution de 1789. Il promet en outre aux morts américains de fleurir chaque année [leurs] tombes.

Le retour du 63<sup>e</sup> régiment d'infanterie, contournable et qui va perdurer jusqu'à l'inauguration du monument aux morts en novembre 1931 et même au-delà, avec trois lieux très cibles : le Champ-de-foire (actuelle place Winston-Churchill), où auront lieu chaque 11 novembre les parades présidées par le général du 12<sup>e</sup> Corps d'armée, un moment et un lieu que la Ville abandonne aux militaristes, aux bellicistes et aux calotins – dixit Le Populaire du Centre – ; le monument aux Mobs de la Haute-Vienne de 1871, inauguré en 1899, qui jouera longtemps le rôle d'un monument aux morts mais avec une forte tonalité Revanche, avec le dépôt de couronnes par les associations et la municipalité ; et le cimetière civil de l'ennemi dit héréditaire ; une guerre politique oppose les socialistes

D'où à novembre, les poilus démobilisés se retrouvent pour fêter entre eux par des banquets leur retour à la vie civile : À Ribérac, une fête des poilus montée le 7 septembre s'accompagne d'un concours de chars fleuris passant sous des arceaux fleuris, d'un concert par la musique du 50<sup>e</sup> de Périgueux et d'un Te Deum à l'église<sup>9</sup>. Deux mois plus tard, le 9 novembre, les jeunes démobilisés de St-Sulpice-Laurière (H.-V.) souffrent un banquet en soirée avec mages ? La ville va vivre en 1919 deux grands moments : le 14 juillet, proclamé Fête de la paix, et le retour de ses régiments fin août-mi-septembre. Le 14 juillet 1919 est célébré à Limoges dans une ambiance extraordinaire<sup>10</sup> qui prennent nales d'après moissons, qui prennent un tour nettement patriotique<sup>11</sup>. À Saint-Mathieu (H.-V.), au cœur de la grande châtaine, c'est, le 7 septembre, une fête populaire avec course aux ânes, qui culmine avec l'envol du ballon La Victoire. Partout la réouverture de la chasse, si populaire dans les campagnes, donne le ton de cet automne : trains bondés et ripailles.

## « Le 14 juillet 1919 est célébré à Limoges dans une ambiance extraordinaire »

8 - Ainsi à Souillac le dimanche 24 août, 120 participants (CdC, 27 août 1919), à Saint-Sulpice-Laurière (H.-V.) le 9 novembre, banquet et bal (PdC, 2 nov. 1919)

9 - CdC, 10 sept. 1919.

10 - On ne sait rien du tour pris par les fratrices de quartier qui reprennent à Limoges en septembre (CdC, 4 sept. 1919).

11 - CdC, 12 novembre 1919.

le *Courrier du Centre*, des milliers de *fumeurs* et des centaines de *femmes* sont prêts à faire la queue pour en avoir quelques miettes. Des grèves avaient secoué la ville en 1917 ; elles reprisent de plus belle en 1919-20.

Deux événements de nature différente sont venus perturber le premier anniversaire de l'armistice, le 11 novembre 1919 : d'une part, les fêtes qui ont marqué le retour long-

temps attendu des régiments, le climat d'extrême violence politique qui n'avait cessé de s'amplifier depuis le printemps de l'approche des élections législatives décisives fixées au 16 novembre 1919.



Place Denis-Dussous décorée, 14 juillet 1919 - Photographie - © Fonds Paul Colmar

Le retour des troupes absorbe, des semaines durant, le potentiel d'émotion de la population, retour marqué partout par des manifestations de joie débordante organisées, canalisées et mises en scène par des comités para-officiels montés à la hâte. À Tulle le 15 septembre, à Châteauroux, à Bergerac, à Limoges, arcs de triomphe en feuillage et décors, maisons pavoisées et illuminées, défilés, banquets, réception des officiers en mairie, concerts publics, bals populaires permettent d'impliquer l'ensemble de la population dans des sortes de parades à la romaine auxquelles on associe les anciens de la guerre de 1870?

fin d'un cauchemar, que la population était avant tout, quand d'autres y voyaient la réalisation du vieux rêve de la Revanche.

Un an plus tard, en 1919 et à l'approche de l'anniversaire du 11 novembre, la population paraît à la fois marquée par l'épreuve et des conditions de vie très dures, et prise d'une furieuse envie de vivre et d'oublier. Les combattants issus des campagnes, retenus aux armées,

bataille-même la certitude de ne plus mourir. À Limoges comme ailleurs, ce fut du délire, avec farandoles, batailles de confettis et lancers de serpents. Écoutons le récit qu'en fait *Le Populaire*

du Centre<sup>4</sup> un an plus tard :

*Ce fut à Limoges un délire formidable de l'anniversaire du 11 novembre, la population paraît à la fois marquée par l'épreuve et des conditions de vie très dures, et prise d'une furieuse envie de vivre et d'oublier. Les combattants issus des campagnes, retenus aux armées,*

sauvés. On ne peut plus, maintenant, quelle est arrêtée, recommencer la guerre. On se révolterait aussi [...] Les rues devinrent des fleuves humains ; sans se connaître on s'embrassait. Les automobiles américaines sillonnaient les rues avec leurs drapeaux, les enfants les prenaient

d'assaut et embrassaient les grands enfants qui les conduisaient [...] Un immense cortège précède d'une musique américaine parcourut les grandes voies de la cité... [dans] une orgie de bruit, d'ovations, d'étreintes passionnées, de danse, de baisers et d'amour.

Trois jours après, le 14 novembre 1918, c'est encore à un orchestre américain que l'on doit les premières notes de réouverture (rapide) du Cirque-théâtre municipal où une population ouvrière et passionnée ira désormais retrouver opérettes et autres spectacles lyriques? C'est évidemment la paix, la

4 - Dans son numéro du 11 novembre 1919 (PdC).  
5 - Ce cirque-théâtre, tout juste achevé en 1914, a laissé place depuis à un théâtre municipal à l'italienne inauguré en 1963. Limoges, placé au centre d'une étoile ferroviaire entre les ports de l'Atlantique et le front, était depuis 1917 un important point de concentration de troupes américaines.  
6 - *Le Courrier du Centre* (CDC), 15 novembre 1919.  
7 - Ainsi à Châteauroux où ils défilent assis dans des automobiles.

VIVRE LA PAIX, VIVRE L'APRÈS

# LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE À LIMOGES OUBLIER, TÉMOIGNER, HONORER 1918-2018

MICHEL C. KIENER

Agrégé d'histoire et spécialiste de l'histoire du Limousin, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.

entre des mémoires antagonistes et inconciliables. Une histoire liée à l'identité de cette ville ouvrière des intérieurs français, entrée dans la guerre alors même que les socialistes, pacifistes dans l'âme, venaient de conquérir à la fois la mairie (en 1912) et les cinq postes de députés de la Haute-Vienne. Deux sources essentielles serviront de guide-âne, du moins durant l'entre-deux-guerres : *Le Courrier du Centre*, grand quotidien régional clairement orienté à droite, et *Le Populaire du Centre*, porte-parole du courant socialiste.

## 1. L'armistice et la suite

Concernant l'armistice lui-même on sait combien furent différents le ressenti des populations de l'Arrière et celui des combattants. Ceux-ci venaient de vivre une année 1918 marquée par des combats extrêmes, la deuxième bataille de la Marne (mai-août 1918) et l'offensive générale et meurtrière ordonnée par le désormais maréchal Foch. Sur le front ce fut un silence soudain qui stupéfia les hommes, auxquels l'armistice offrait sur le champ de

La Ville participe ainsi à la grande révision qu'ont entraînée les recherches multipliées par de nouvelles générations d'historiens depuis un quart de siècle sur tous les aspects du conflit, depuis sa dimension diplomatique et politique jusqu'au quotidien le plus trivial des combattants terrés dans les tranchées. Cette relecture de la tragiédie, c'est aussi ce que, de façon abondante, spontanée et sans vraiment de référence à la Grande Collette lancée par les Archives de France, des milliers d'associations, de passionnés et d'équipes municipales ont relayé en cinq années de recherches et d'expositions consacrées à leurs morts, à ceux dont les noms sont gravés sur leurs monuments. Grâce à cela, des centaines de milliers de familles ont pu renouveler avec des grands-pères oubliés ou démeurés leur vie durant murés dans le

silence.

Avec l'inauguration d'un monument aux morts rénové et enrichi, la ville de Limoges a conclu de façon solennelle, le 11 novembre 2018, le cycle des manifestations d'historiens depuis un quart de siècle des manifestations qui ont accompagné depuis 2014 la commémoration de la Grande Guerre. À la demande du maire de Limoges Émile Roger Lombertie, l'environnement du monument a été repensé, et il est désormais dédié d'un Mémorial sur marbre noir, où sont gravés les noms des 3 009 natis et habitants de Limoges morts pour la France pendant le conflit. C'est le point d'orgue de la longue histoire de la mémoire de la Grande Guerre à Limoges, après un siècle d'une histoire longtemps conflictuelle, reflet de la tragédie vécue par la population et ses combattants. Mais pour servir ce droit à la mémoire, il fallait répondre avant tout au devoir d'historien : c'est ce qui a permis d'aboutir à ce chiffre de 3 009 victimes, loin de l'estimation qu'avait fait le maire Louis Longequeue en 1987 ; il estimait alors entre 7 000 et 10 000 morts le prix payé par sa ville au Moloch<sup>3</sup>.

1 - Inventaire des morts pour la France réalisé par les archives municipales en collaboration avec le site Canopé/Luc Fessmaz. Liste rendue publique des 2016 sur le site internet de la Ville.  
2 - Devoir d'historien cité du droit à la mémoire, pour reprendre le propos de l'inspecteur général d'histoire Laurent Wirth. Conférence faite au musée de la Résistance de Limoges, 18 octobre 2018.  
3 - Courrier à Michel C. Kiener, alors son adjoint.

# „NACH DEM KRIEG – ZWISCHEN JUBEL, TRAUER UND GEDENKEN“

**Summary of the talk given by Michel Kiener, Agège in history and specialist in the history of Limousin in the 19th and 20th centuries, Saturday 10 November 2018**

Das behandelte Thema warf die Frage

nach der Trauer auf, welche die Familien ab Ausbruch des ersten Weltkriegs von 1914 bis 1918 verarbeiten mussten, mit der Bekanntheit der im Kampf Gefallenen und dem dringenden Bedürfnis, deren Körper rückzuführen. Dies ist darüber hinaus im Rahmen der Geschichte und des Gedenkens an Kriege und Nachkriegszeiten eine aktuelle Problematik.

1918, nachdem die Momente des mit Emotionen und Schmerz verbundenen Jubels über das Kriegsende - wie in Zeugnissen

trahen offenbart - vorüber waren, bereitete sich eine große, mit Leid und Gedanken an die Verscholtenen verbundene Erschöpfung aus, auch wenn der sehr langsam voranschreitende Demobilisierungsprozess erst Ende 1919 stattfand. Dadurch war die „Mitedersprüchlichkeit des Sieges“ gekennzeichnet.

Parallel dazu forderten die Familien bereits bei Ausbruch des Krieges dazu auf, die Körper der Gefallenen aus den Armeegebieten, wo die Front errichtet wurde, in die Gemeinden, in denen die Kämpfer wohnten, zu transportieren und rückzuführen. Diese Rückführung war zwar unerlässlich, um die Trauer verarbeiten zu können, stellte sich jedoch angesichts der Kriegssituation und eines Massensterbens als unmöglich heraus. Dieses Massensterben gab zwar Anlass zur Errichtung etlicher Militärruhehöfe, zog jedoch ab November 1914 den Aufbau einer Argumentation durch das Oberkommando nach sich, die das Verbot der Rückführung der Körper rechtfertigte. Das Oberkommando verfügte tatsächlich nicht über die materiellen und finanziellen Mittel, um die Identifizierung und den Transport

der Soldaten zu vernachlässigen, da es das beste hende Problem nicht bewältigen konnte. Bei den Familien, deren Mitglieder in der inneren Zone verstorben sind, in der sich Militärkrankenhäuser befanden, war die Lage eine andere. Die Körper dieser Verstorbenen wurden rückgeführt.

Angesichts der Verbote zur Rückführung der Leichen verbandeten sich die Familien der an der Front gefallenen Soldaten in Vereinen und beschwerten sich so in zahlreichen Briefen und Demonstrationen, da sie ihr Recht hinsichtlich der ihnen auferlegten Aufopferung als legitim betrachteten, auch wenn ihren Forderungen trotz des Versprechens vom Staat, ihnen die Körper am Kriegsende zurückzugeben, nicht stattgegeben wurde. Dies war der Grund für etliche verdeckte Operationen sowie für nachkriegszeitlichen Aufbau eines Amtes zur Rückführung der Körper. Weit davon entfernt, die Probleme zu lösen, ergaben sich nun verschiedene rechtliche Situationen gegenüber den Familien, die sich obendrein über die Langwierigkeit des Transports der Konvois mit den Toten und über den Zustand der Särge und Leichen bei ihrer Ankunft zerrissen.

Diese schmerzhaften Erfahrungen trug dazu bei, dass die Familien und die gesamte Bevölkerung eine ernste und langanhaltende Neurose vor dem Verschwinden der Soldaten behielten. Sie zog das Bedürfnis nach sich, die Umstände ihres Todes und Fragen über den Sinn der Aufopferung aufzuheben, sie erzeugte ein Schreckgespenst vom Tode und ein Schuldgefühl gegenüber den Gefallenen für Frankreich, worauf einige Filmemacher wie Abel Gance eingingen (mit dem Film „Ich klage an“ in zwei Versionen, 1919 und 1937).



# « AFTER THE WAR, BETWEEN REJOICING, MOURNING AND MEMORY »

**Summary of the talk given by Pascal Plas,** Chair of Excellence in Conflict and Post-Conflict Management, Director of the International Institute for Research on Conflictuality, University of Limoges, Saturday 10 November 2018

The talk focused on the question of mourning by bereaved families during the 1st World War, with the announcements of deaths in combat and the compelling need to recover their loved ones' bodies. This is also a contemporary problem in the context of the history and memory of conflicts and post-conflict periods.

In 1918, once the brief rejoicing at the end of the war was over (a joy mingled with emotion and pain, as testimonies have made clear), a general lassitude took over, associated with past suffering and the memory of the dead, even though the very slow demobilisation process was not completed until late 1919. This is what is meant by the "paradox of victory":

In the face of the prohibition to recover their loved ones' remains, families of soldiers who had lost their lives at the front formed associations and made their presence felt by sending streams of letters and holding demonstrations, considering they had a legitimate right to do so in view of the sacrifice they had been forced to make, even though, despite the State's promise that the bodies would be returned to them at the end of the war, they would not win their case. This resulted in various clandestine operations and post-war organisation of a body recovery service. Far from easing the problematic state of affairs, various legal situations arose involving families further incensed by the slow pace at which mortuary convoys were being sent on their way and the state of coffins and corpses when they finally arrived.

This painful experience contributed to the development of a lasting deep-seated neurosis among families and the population as a whole, centred on the disappearance of their soldiers. It led to a need to clarify the circumstances in which they died, raised questions on the point of such sacrifice, and produced an obsession with death and feelings of guilt with regard to those who had laid down their lives for France, to which a number of filmmakers such as Abel Gance were to refer (in the film "J'accuse", of which there are two versions, 1919 and 1937).

Thereafter, the absence of bodies and the scale of the trauma sparked a need to draw up lists of the dead, along with erection of monuments to them in every municipality in France, and led to close attention being paid to maintenance of civil records.

In parallel, from the beginning of the war onwards, families demanded that the bodies of their dead be taken from the front lines in combat zones and returned to the municipalities where they had lived. Yet even though their return was essential if families were to mourn their loved ones as was befitting, it was to prove impossible given the ongoing war and the massive death toll. In November 1914, due to the sheer number of deaths (which led to creation of a number of military cemeteries), the High Command set about developing an argument to justify prohibition of returning the bodies of the dead. It did not possess the material or financial resources to organise identification or transport of dead soldiers and was unable to find a solution to the problem they posed. The situation was different for families whose members had been killed in the interior, behind the lines, where there were military hospitals enabling recovery of bodies.



Si *vis vitam para mortem*, si tu veux supporter la vie organise toi pour la mort ; il invite à réfléchir à ce que sera ce legs tragique de la mort sur les sociétés et les individus, ajoutant : *la mort produit un total effondrement quand elle frappe un de nos proches, parent ou époux, frère ou sœurs mais lorsqu'on est à l'échelle du million qu'enterrons-nous ? Nos espoirs, nos exigences, nos joissances et cela on ne peut le consoler à cette échelle [celle d'une génération], il y aura toujours une tendance à refuser le remplacement et cela s'insinuera dans toute la société<sup>13</sup>.*

Pour différentes raisons le monument aux morts de Limoges n'avait pas de liste de morts. En ce Centenaire et pour ce Centenaire c'est aujourd'hui chose faite à l'issue d'un important travail archivistique.



## L'Histoire rejoint la Mémoire.

Les morts surveillent les vivants et il n'est guère facile de vivre sereinement ; un nuage de douleur pour reprendre une belle formule de Blaise Cendrars flotte sur les vivants. Cela invite à repenser l'ampleur du fait commémoratif dans la perspective d'un impératif mémoriel qui ne pouvait conduire qu'à une « massification du souvenir » sous des formes diverses : des monuments aux morts, des milliers de plaques, des tombes privées,

le village pour savoir si leur sacrifice a été utile sinon les habitants devront s'amender pour que cette armée de morts retourne dans ses tombes ; dans le second film, l'armée mondiale qui mettrait définitivement fin à la guerre<sup>14</sup>...

Ces gigantesques recherches et transmissions de corps eurent un certain nombre de conséquences.

La mort fut omniprésente dans les familles et d'une manière plus générale dans les communautés locales tout au long de l'entre-deux guerres. Corps reçus, père ou non, ils restaient des doutes et des interrogations qui taraudaient les familles. Ainsi en allait-il de l'histoire précise de la mort du soldat, d'où ces milliers de courriers de proches adressés à des médécins, des infirmières, des camarades de combats ainsi qu'aux autorités militaires pour connaître les circonstances de la mort, les souffrances endurées et, au dernier moment, les ultimes paroles... Des travaux récents ont montré que certaines mères, épouses ne renonçaient pas à entrer en contact avec le mort chéri ce qui produisit un important développement du spiritisme dans les années vingt<sup>15</sup>.

Les impacts psychologiques et psychosociologiques furent considérables sur les générations du conflit. Il y eut peu d'aides de la psychiatrie cependant, plus qu'on ne l'a dit, ce secteur a élaboré une réflexion sur le traumatisme de guerre. Déjà en 1915, Sigmund Freud avait évoqué dans un ouvrage bien oublié et pourtant fort intéressant – *Considérations sur la guerre et sur la mort* – ce que seraient les conséquences psychologiques de ce conflit hors norme, *les hommes [de la Belle Époque] écrit-il ont voulu oublier la mort, la mettre de côté et après la guerre cette génération va se retrouver avec l'imense problème de la mort industrielle et de son caractère insupportable* et il transforme en forme d'avertissement le vieil adage *Si vis pacem para bellum* en

12 • Jay Winter, *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2008, 309 p.  
13 • Amette Becker, *Le culte des morts, entre mémoire et oubli*, in *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918*, Edition du Centenaire sous la direction de S. Audouin-Rouzeau et J.-J. Becker, Paris, Bayard, 2013, 1279 p., pp. 1037-1048.  
14 • Jay Winter, op. cit.  
15 • Cf. sur ce monument et son histoire, Pascal Pias, *1870-1871. Les Limousins et la guerre*, Limoges, Sceren, 2003, 72 p.

tière de la ville ; ainsi pour la période du 4 au 15 décembre 1922, 235 cadavres furent remis à des familles”.

Ce sont au final 240/260 000 mili- taires morts pour la France qui furent restitués aux familles, tel fut le chiffre officiel donné en mars 1936 sur la base des demandes déposées en vertu de l'article 106 de la loi de Finance du 31 juillet 1920 ; l'écart de 20 000 est lié au fait que l'on compte ou non les corps de- placés de la Zone de l'intérieur (aucun bilan n'a été fait, grâce à monographies com- munes. Quelques monographies com- munes, grâce à leur approche mi- cro-historique permettent de documen- ter un peu mieux cet épisode ; ainsi à Aubazine en Corrèze, pour 7 corps qui furent rapatriés, il y eut à chaque fois un éloge qui comprenait une sorte de réintégration du mort dans une famille et une communauté de bourg : *Jeanes était né le 9 avril 1891. Ses parents vous les connaissez. Son père est cantonnier dans la commune d'Aubazine depuis de nombreuses années ; actif et intelligent il dirige l'entretien de nos chemins à la satisfaction de tous les villages. Sa mère d'une façon exemplaire une famille nom- ménagère laborieuse et rangée a élevé*

Restait le cas des disparus dont les corps réapparaissent quelquefois de nos jours lors d'opérations d'aménage- ment, de restauration de bâtiments et tout au long des travaux agricoles dans l'Est de la France. Leurs restes, quelque- fois identifiés, rejoignent une nécropole à moins que certains petits-enfants sou- haitent les enterrer dans un cimetière. Il faut reconsidérer le drame que consti- tua la disparition qui pesa d'un autre poids terrible sur les familles sans leur mort, certaines faisant construire malgré tout des tombeaux qui étaient vides mais sur lesquels on pouvait mettre la photo de l'être cher ; est-ce à ce moment que s'effacèrent les autels domestiques si- tués dans les maisons avec des photos du mort, des objets, des décorations ?

selon les lieux, ils furent publics ou pri- vés, avec un cérémonial plus ou moins important mais la plupart du temps qui regroupait au delà de la famille, les habitants, les asso- ciations d'anciens combattants et les autorités civiles et militaires. La récep- tion des corps en Limousin reste mal connue. Quelques placés de la Zone de l'intérieur (aucun bilan n'a été fait, grâce à leur approche mi- cro-historique permettent de documen- ter un peu mieux cet épisode ; ainsi à Aubazine en Corrèze, pour 7 corps qui furent rapatriés, il y eut à chaque fois un éloge qui comprenait une sorte de réintégration du mort dans une famille et une communauté de bourg : *Jeanes était né le 9 avril 1891. Ses parents vous les connaissez. Son père est cantonnier dans la commune d'Aubazine depuis de nombreuses années ; actif et intelligent*

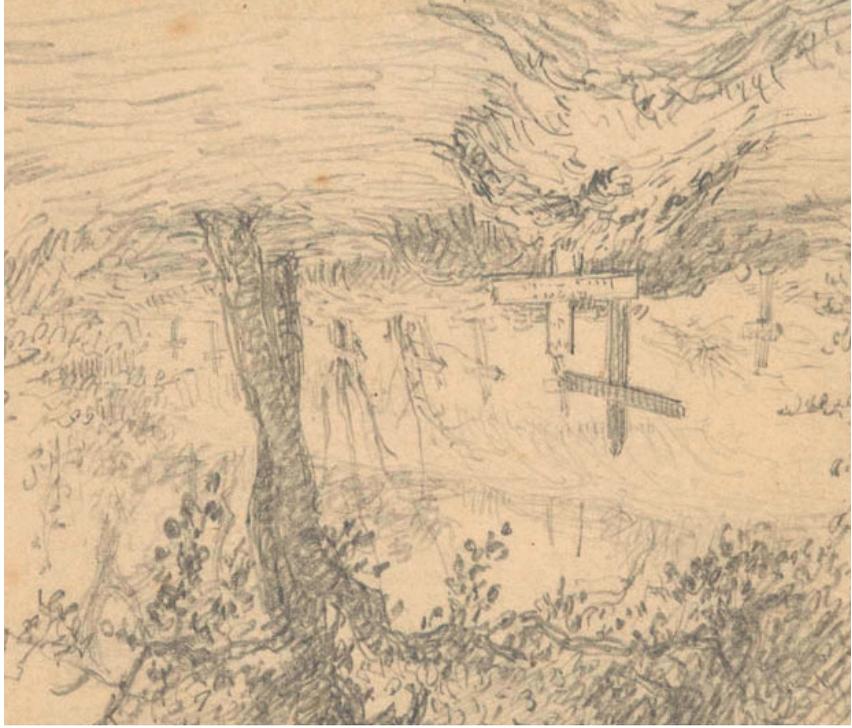
ce qui est des exhumations dans le cime- On dispose de plus d'informations pour ment aux morts ont-ils été récupérés ? noms recensés pour le nouveau monu- corps parmi la liste de plus de 3 000 chiffres pour les retours. Combien de tionné ici aussi mais nous manquons de place dans le reste de la France a fonc- reste à faire ; le dispositif qui s'est mis en Pour ce qui est de Limoges, le travail était le 3<sup>e</sup> de cette famille de 7 enfants. »

Malgré toutes ces précautions, il y eut des dysfonctionnements ; les aires de combat anciennes ne furent pas systé- matiquement prospectées, les proces- sus d'identification furent souvent aléatoires et les sol- dats témoins étant rentrés il y eut d'im- portantes difficultés quant à l'identi- fication exacte des corps. Des enquêtes furent faites, un tableau des objets

recueillis sur les corps des militaires qui n'ont pu être identifiés jusqu'à ce jour fut envoyé dans les moires mais les ré- sultats semblaient avoir été aléatoires. En outre, les opérations d'exhumation étaient éprouvantes pour les familles ; la vue des corps ou de ce qu'il en restait, la mauvaise qualité des bières due souvent à l'utilisation de bois trop peu sec, l'état déplorable dans lequel arrivaient en province certains cercueils désolaient les familles même les plus endurcies.

*« Ce sont au final 240/260 000 militaires morts pour la France qui furent restitués aux familles »*

cadavres ainsi que la fabrication des cercueils, la mise en bière et l'acheminement constituaient une entreprise démesurée. L'État ne pouvait l'assumer il l'a mis en adjudication. Les intervenants plus ou moins clandestins qui avaient œuvré jusque-là et acquis une certaine expérience firent des suggestions intérieures de zinc devaient être



sur ces questions, dans la plupart des cas plutôt favorable aux veuves à qui on accordait une sorte de droit de priorité sur le corps de leur mari en raison de l'indissolubilité des liens familiaux ce qui allait à l'encontre de la jurisprudence du lien filial irrévocable favorable aux parents que d'autres juridictions avaient adoptée, mais on manquait d'études sur ce dossier qui doit être repris juridiction par juridiction. L'extrait de jugement envoyé au ministère des Pensions ouvrait à nouveau le processus de récupération.

Dans l'ancienne Zone de l'intérieur le transfert des corps – où les exhumations et transports ne commencent que tardivement, à partir de 1922 – ne posa pas de problèmes spécifiques (mais on manque là encore de travaux de grande ampleur). Peu à peu les exhumations furent réalisées et les corps rendus. Ainsi à Guéret, les militaires décédés dans la commune près des hôpitaux militaires et inhumés dans le cimetière municipal furent exhumés le 20 au 23 novembre 1922 ; dix-huit cercueils furent sortis chaque jour. Ce type d'opération est aussi répérable à Bergerac, Périgueux, Clermont, etc. ; c'est aussi dans le courant de cette année 1922 qu'arrivèrent à Marseille les premiers convois de cadavres de militaires français morts à l'étranger, en Orient en particulier, mais il fallut attendre la fin de 1923 pour que l'État organise vraiment ces rapatriements de façon systématique.

missions mais de grandes entreprises identiques quel que soit le grade et dépourvus de toute ornementation mais on laissa la possibilité aux familles de s'entendre directement avec des services de pompes funèbres qui arrivèrent alors dans le *marché* et qui proposaient un cercueil personnalisé et un rapatriement rapide en dehors du système officiel ainsi qu'un transport jusqu'au lieu d'inhumation avec organisation des obsèques.

Fut inscrit dans les *Dispositions spéciales* de la veuve. Le ministère des Pensions était censé avoir connaissance de ces litiges et leur trouver une solution mais il fallut en fait transférer aux tribunaux civils ces épineux dossiers. Peu à peu ceux-ci dégagèrent une jurisprudence

Le processus de restitution fut plus problématique qu'on ne l'avait pensé ; en effet il génèra du conflit au sein même des familles lorsque le corps était demandé par la veuve et les parents en même temps, demandé par une veuve remarquée en opposition avec les parents, refusé par une veuve déclarant ne pouvoir supporter un retour alors que les parents le demandaient ou parents refusant le retour contre l'avis de la veuve. Le ministère des Pensions était censé avoir connaissance de ces litiges et leur trouver une solution mais il fallut en fait transférer aux tribunaux civils ces épineux dossiers. Peu à peu ceux-ci dégagèrent une jurisprudence

Fut inscrit dans les *Dispositions spéciales* de la veuve. Le ministère des Pensions était censé avoir connaissance de ces litiges et leur trouver une solution mais il fallut en fait transférer aux tribunaux civils ces épineux dossiers. Peu à peu ceux-ci dégagèrent une jurisprudence

livraient à ces opérations clandestines ne risquaient pas grand-chose, il existait une certaine tolérance locale et on ne trouve que peu de procès-verbaux de police dressés. Les débats passionnés soulevés par le projet de loi ainsi que la question de l'identité des cadavres exhumés par ailleurs dans des circonstances illégales se reposait dououreusement. L'État se devait de réagir vite ce qu'il fit en inscrivant ce dossier spécifique dans la loi de Finances du 31 juillet 1920.



Un cimetière - Mont-Haut - Plaque de verre, Photo stéréoscopique - © Service Hist. Armées

C'est à ce moment que plusieurs familles décidèrent de passer outre les textes en vigueur et ce dans ce contexte qu'en raison de la demande apparut ce qu'il faut bien appeler un *trafic d'exhumations*, mené par des hommes qui firent des profits plus ou moins importants : les opérations de recherche et d'exhumation discrètes variaient de 1 500 à 15 000 francs selon le président de la Commission aux armées qui avait diligente une enquête sur le phénomène. Ceux qui se

de tous leurs frais de déplacement. Même si les parents avaient le droit de se rendre gratuitement une fois par an dans les cimetières de guerre, le coût d'un tel voyage était, pour les petites gens du centre de la France, non envi-

sageable.

-- quand il s'agissait de récupérer un corps dans un cimetière local -- et de complications gratuites ou rémunérées. On vit donc des familles clandestines entreprendre par des familles désirant absolument récupérer un corps et profiter du grand bazar qui régnait alors sur les anciennes lignes de front. Ce fut le cas à Limoges de la famille de l'écrivain Jean Marie Amédée Paroutaud et de celle de Jean Virolle qui allèrent chercher leurs morts et les ramènèrent de la loi tendant à interdire sur tout le territoire les transports des corps des militaires pour un délai de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1919. Il espérait que d'ici là auraient été construites des nécropoles nationales et que les familles auraient fait le choix de laisser reposer leur mort aux côtés de leurs camarades plutôt que de demander à ce qu'il rejoigne le caveau familial. Devant le tollé général, cette loi fut retirée par décret le 20 juin 1919. Mais les seules exhumations qui restaient autorisées étaient liées au regroupement de tombes isolées, à l'extraction de cadavres de terrains réservés à leurs propriétaires afin qu'ils puissent les mettre en culture ou de remise en état de cimetières détruits.

Il y eut cependant des corps qui purent être récupérés par des familles au cours de ces opérations, ce dont témoignent quelques récits personnels. Ces exceptions relevaient de la commission d'un grade *in situ*... de la tolérance des autorités municipales

Le 20 juin 1919 un nouveau projet de loi se rapportant aux sépultures militaires fut déposé ; il contenait à nouveau l'interdiction d'exhumation et de transport ; la grande ambition des nécropoles communes persistait... et, sans le dire expressément, l'État prenait acte de l'impossibilité de mobiliser durablement main-d'œuvre, fonds et transports pour une opération de rapatriement de grande ampleur.

Les inhumations clandestines alors réalisées posaient cependant un grave problème, celui de l'identité du corps emporté à l'issue d'une opération de recherches peu fiables et globalement dangereuses pour les cadavres restants, en particulier lorsque l'exhumation d'un corps se faisait à l'intérieur

Le nouveau projet de loi -- qui pourtant répondait à une nécessité de rationalisation et d'éthique de la gestion des corps morts -- suscita cependant à nouveau une vive polémique ; les familles, de son œuvre de relayées par leurs élus, les premières peintres très liées à la guerre dans la mémoire familiale pour le second<sup>6</sup>.

Un charnier non recouvert ensuite. Le Gouvernement argua de la nécessité d'une remise en ordre nécessaire dans l'intérêt des familles avant de mettre en place un processus de restitution convenable, ce qui serait un travail de longue haleine et qui ne pourrait être, comme le précisait les attendus de la loi qu'une mesure générale d'ordre public et gratuite, mesure seule démocratique.

manque de moyens logistiques pour les rapatriements. Tout le monde attendit donc la fin du conflit, escomptant la fin de cette situation, ce que l'État avait laissé entendre pour calmer les impatiences.

Les pouvoirs publics maintinrent cependant l'interdiction d'exhumation après que la guerre ait été terminée et le 4 février 1919 le Gouvernement tenta de la formaliser dans un texte de loi tendant à interdire sur tout le territoire les transports des corps des militaires pour un délai de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1919. Il espérait que d'ici là auraient été construites des nécropoles nationales et que les familles auraient fait le choix de laisser reposer leur mort aux côtés de leurs camarades plutôt que de demander à ce qu'il rejoigne le caveau familial. Devant le tollé général, cette loi fut retirée par décret le 20 juin 1919. Mais les seules exhumations qui restaient autorisées étaient liées au regroupement de tombes isolées, à l'extraction de cadavres de terrains réservés à leurs propriétaires afin qu'ils puissent les mettre en culture ou de remise en état de cimetières détruits.

Il y eut cependant des corps qui purent être récupérés par des familles au cours de ces opérations, ce dont témoignent quelques récits personnels. Ces exceptions relevaient de la commission d'un grade *in situ*... de la tolérance des autorités municipales

*« Lettres, pétitions, menaces de manifestations, protestations se multipliaient »*

qualifiés qui seront défrayés par l'État de recherches par des mandataires à se faire représenter aux opérations tière, que les familles soient autorisées l'exhumation et le transport au cimetière, nécessaires par la recherche, l'État prendra à sa charge tous les frais dans un cimetière de leur choix et que primoront le désir de les faire inhumer doivent être remises aux familles qui ex-des militaires morts pour la France

le paradoxe de la victoire? Les témoins ont été récupérés immédiatement et placés dans des tombes collectives (fosses communes) et, de plus en plus après la loi du 29 décembre 1915 dans des cimetières provisoires sur le champ de bataille; des carrés militaires sont aménagés à l'arrière du front et des soldats identifiés ou non y sont inhumés; il y a aussi des corps dans les cimetières des villes et villages qui accueillent de hôpitaux militaires; enfin certains corps ont été inhumés très loin de la France, sur le front d'Orient en particulier.

Il y eut donc très tôt des problèmes de gestion des corps morts, bien plus importants que dans les conflits précédents (guerre de Crimée et guerre de 1870). Cette situation, masquée en partie par les urgences de la guerre devint terrible lorsque les familles des soldats demandèrent à l'Etat, qui n'avait ni les moyens (matériels et financiers) ni l'expérience de cette situation, à récupérer ces morts éparpillés de la restitution des corps aux familles.

Dans un premier temps, au début du conflit, les familles récupérèrent assez facilement leurs morts en s'appuyant sur le décret du 27 avril 1889 qui permettait de retrouver pas dans la même situation. Il y a de très nombreux corps sur les lignes de front; ces corps peuvent avoir été démembrés par les canonnades multiples voire être anéantis; d'autres ont été enterrés sommairement dans des ruines, un talus, au pied d'un arbre, dans un paysage sans cesse La mort de masse est une des caractéristiques de ce conflit et le nombre de cadavres est sans précédent. Tous ne se trouvent pas dans la même situation. Il y a de très nombreux corps sur les lignes de front; ces corps peuvent avoir été démembrés par les canonnades multiples voire être anéantis; d'autres ont été enterrés sommairement dans des ruines, un talus, au pied d'un arbre, dans un paysage sans cesse

Le transport de la mort et le transport de cadavres à partir du front. Mais devant l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes, une Note du Grand Quartier Général (GQG) datée du 19 novembre 1914 et s'appuyant sur le décret du 2 décembre 1913 sur l'organisation des armées en campagne interdit officiellement la récupération des corps dans la Zone des armées (ZA). Pour compenser, en 1915, le Gouvernement décida de financer des centaines de cimetières militaires dans ladite Zone et d'agrandir les cimetières existant dans l'immédiat arrière front pour indiquer aux familles qu'on prenait soin des soldats morts. Cependant la Note du GQG était mal connue à l'arrière, voire inconnue, et les familles étaient exaspérées de ne pouvoir récupérer leurs morts et de l'accueil très rude qu'on faisait lorsque certaines se rendaient sur place.

Cette question de l'impossible récupération resta pendante tout au long de la guerre. Les familles insistaient par des demandes officielles et des courriers personnels émanant pour les lettres faisant référence à une sorte de *devoir de restitution* qu'aurait eue l'Etat, correspondant à l'immense sacrifice qu'avait fait le soldat pour la défense de la patrie. Les autorités répondaient par l'impossible détournement de troupes pour les exhumations en raison des opérations militaires et le

*« Et puis il y avait les morts dont les corps ne rentraient pas... »*

3 - Bien observé dans quelques études de terrain comme celle de l'Allemand Frysman sur le Puy-de-Dôme, Siècles, 2014, 39-40.  
 4 - Ibid note 1.  
 5 - Si l'on s'en tient aux chiffres - toujours non définis mais de plus en plus officiels - dont on dispose aujourd'hui, il est certain que cette guerre se distingue par la plus forte proportion de la population masculine des 15/49 ans mise sous uniforme (avec un record pour la France : 80%), le plus fort taux d'engagement - 50% de cette population - et, au final une proportionnalité des pertes qui franchit un seuil jamais atteint jusque-là : 8,5 millions de morts. La France vient désormais en 3<sup>e</sup> position dans ce triste record avec 1 375 800 morts et disparus (pour 7 891 000 mobilisés) [derrière l'Allemagne et la Russie : 2M03 et 1M8] et perd, globalement 1 homme/6; ces chiffres sont stupéfiants : 280 000 morts/an soit 2 330 morts par mois soit à peu près 800/jours. Ces chiffres disent beaucoup et peu, ils disent l'importance de la mort et ne disent pas ses pics, ils lisent la mort et occultent des flambées de mortalité liées aux grandes offensives, la 1<sup>re</sup> bataille de la Marne en 16 et 17, Verdun, Ypres ...

VIVRE LA PAIX, VIVRE L'APRÈS

# APRÈS LA GUERRE, ENTRE ALLÈGRESSE DEUIL ET MÉMOIRE

PASCAL PLAS

Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit

Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité

Université de Limoges

Lorsque le lundi 11 novembre 1918 l'armistice fut annoncé à la population une liesse que certains ont décrite comme presque démente se déchaîna dans plusieurs grandes villes impopulaires mais aussi de taille moyenne, dans de petites bourgades quelquefois aussi. Des fêtes furent organisées et la population y participa massivement. À Paris, pendant deux jours les places et les boulevards de la capitale furent noirs de monde et lorsque Clémentine fut accueillie à la Chambre des acclamations frénétiques retentirent ; l'entrée des troupes françaises à Metz et à Strasbourg fut l'occasion de véritables triomphes. Des manifestations similaires se déroulèrent à Limoges ; le quotidien *Le Populaire du Centre* ren-dait compte de cet enthousiasme, indiquant que son... édition spéciale fut-*leur en ville ... nos vendeurs ne peuvent arriver à faire leur distribution, on leur arrache les journaux (...)* il y a dans les rues une grande animation ; des manifestations spontanées s'organisent, la joie éclaire les visages (...). À partir d'une heure et demie les rues s'emplissent d'une foule joyeuse, c'est plus que de la joie, c'est un délire indescriptible et

tout ce monde (...) se livre à une gaieté débordante. *A la foule des limougeaux se mêlent les nombreux réfugiés de l'Est et du Nord et aussi les troupes belges et américaines qui sont stationnées en ville.* Le ministre de l'Intérieur avait d'ailleurs donné des instructions aux préfets afin qu'ils autorisent et facilitent les réjouissances, ce sans aucune restriction.

C'est ce que comprit bien la ville de Brive en Corrèze où l'on chanta à tête-à-tête La Marseillaise et La Madelon

(ceux) qui s'étaient promis une bonne fête pour le jour de la paix tiennent



Foule sur la place Denis-Dussoubs décorée, 14 juillet 1919 - Photographie - © Fonds Paul Colmar

# INTRODUCTION PAR PHILIPPE PAULIAT-DEFAÏE

ADJOINT AU MAIRE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE, VILLE DE LIMOGES,  
LE 10/11/2018 - BFM LIMOGES

**D**emain matin, nous serons tous au

piéd du mémorial de l'armistice, tel que nous avons voulu le recréer, en y présentant sur les stèles que nous avons mises en place les noms des 3 009 Morts pour la France de la guerre 1914-1918 à Limoges. Nous serons dans la commémoration, dans l'émotion de cette figure historique du « poilu », mais nous avons également un grand nombre d'expositions et notamment celle de la Mairie 1918-2018... et si

*c'était plus qu'un souvenir* que je vous invite à découvrir si vous ne la connaissez pas. Elle nous pose la question de savoir si tout cela n'est qu'un souvenir et la ferueur avec laquelle les populations d'aujourd'hui (vous-même, mais parfois vos enfants, vos petits-enfants, vos arrière-petits-enfants) ont répondu à cette sollicitation que les écoles, les institutions culturelles, leur ont adressée pour célébrer cet évènement, nous font penser qu'il ne s'agit pas que d'un souvenir.

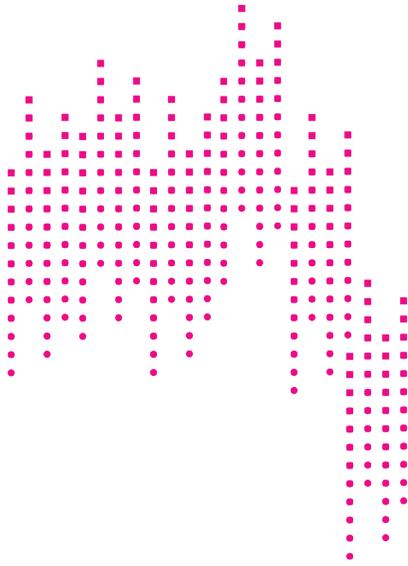
Manifestation également à la Bibliothèque francophone multimedia, très belle exposition organisée par la petite commune de Meillard (500 habitants, 99 morts à la guerre) et les enfants de Haute-Corrèze qui leur rendent hommage.

Manifestation également au musée de la Résistance, aux archives municipales avec le fonds Jean Virolle et l'œuvre de ce brancardier, artiste, qui a illustré la guerre dans ce qu'elle a de plus dérsoire et de plus terrible, avec sa « Danse macabre » et sa « Boîte aux bijoux ». Tout cela pour dire, que ce n'est pas seulement la commémoration, c'est

aussi la réflexion. C'est pourquoi, j'ai particulièrement plaisir à accueillir nos frères, de leurs maris. C'est après-guerre des « femmes en noir » qui sont à la recherche de ceux qui ont emporté leur affection. Je me souviens à cet égard du très beau texte d'une personne qui a beaucoup compté pour moi, le bâttonnier Jean-Marie Paroutaud. Dans une de ses œuvres, il évoque le petit garçon qu'il était de Saint-Léonard qui va aux côtés de sa maman sur je ne sais plus quelle ligne de front, rechercher le cadavre de son père qui lui est livré dans une toile souillée ; passage poignant de cette quête et de cet après-guerre qu'il ne fut jamais oublier.

Puis Michel Kiener nous parlera de la problématique de savoir si l'on peut parler de la guerre. Comment il faut en parler, comment on parle de la guerre en temps de paix. Comment on se souvient. Comment il faut parfois oublier. Et comment tout cela s'articule avec les différents courants de pensée.

Nous passons de la commémoration à la réflexion, peut-être aussi à la méditation, à une méditation extrêmement actuelle parce que nous savons ce qu'est notre monde, que la violence n'en est pas exempte, que la violence est vieille comme l'humanité, comme l'histoire. Peut-être l'humanité de la guerre nous appelle à nous pencher sur notre propre humanité dans ce qu'elle a de plus intime ? C'est l'histoire de chacun et de chacune de nos familles dans ce qu'elle a de plus universel et c'est ainsi, me semble-t-il, préparer le monde de demain.



# SOMMAIRE

p5	Introduction par Philippe Pauliat-Defaye
p6	<i>Vivre la paix, vivre l'après - Après la guerre, entre allégresse deuil et mémoire</i> par Pascal Pias
p13	Synthèses (français, anglais, allemand) <i>Vivre la paix, vivre l'après - Après la guerre, entre allégresse deuil et mémoire</i> par Pascal Pias
p16	<i>Vivre la paix, vivre l'après - La mémoire de la Grande Guerre à Limoges - Oublier, témoigner, honorer 1918-2018</i> par Michel Kiener
p28	Synthèses (français, anglais, allemand) <i>Vivre la paix, vivre l'après - La mémoire de la Grande Guerre à Limoges - Oublier, témoigner, honorer 1918-2018</i> par Michel C. Kiener

## *V*ivre la paix, vivre l'après

Ce questionnement proposé par deux historiens, Pascal

Plas et Michel Kiener, invite à approfondir deux problématiques auxquelles les familles des combattants ont été confrontées :

- le difficile rapatriement des corps depuis les lieux de combat

jusqu'aux tombes familiales et le positionnement de l'État

pendant et après le conflit,

- la réalisation tardive du monument aux morts en 1931 dans le

contexte de l'après-guerre à Limoges, avec la volonté de ne faire

figurer aucun nom.

Cent ans plus tard, après les avoir identifiés, la Ville de Limoges

décide d'honorer ses soldats en inscrivant durablement leurs

noms sur un mémorial.



CONFÉRENCES

SE SOUVIENT

LIMOGES

UN, SIECLE  
APRÈS

18 NOV 11